

SECTEUR DES MINES

TEBBOUNE ORDONNE L'ACCÉLÉRATION DES PROJETS STRUCTURANTS

Page 07



DIPLOMATIE



TEBBOUNE REÇOIT TROIS AMBASSADEURS

Page 07

VÉHICULES ÉLECTRIQUES



SONELGAZ EXPORTE DES BORNES DE RECHARGEMENT VERS LE PORTUGAL

Page 09

TRAVAILLEURS NON DÉCLARÉS



LA CNAS ACCENTUE SON OFFENSIVE DURANT LA SAISON ESTIVALE

Page 03

SECTEUR URBAIN EL MENZAH



LA DÉLIVRANCE DES CARTES GRISES RALENTIE PAR L'ABSENCE D'UN DÉLÉGUÉ DE SIGNATURE

Page 02

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ



LE WALI EXIGE UNE LIBÉRATION EXPRESS DES PNEUS IMPORTÉS PAR NAFTAL AU PORT D'ORAN

Page 03

CAP

DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

CADETS DE LA NATION

Le Général d'Armée Chanegriha honore les bacheliers

Page 07



VICTIMES DES INCENDIES

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ENCLENCHE LE PROCESSUS D'INDEMNISATION

Page 08

SECTEUR URBAIN EL MENZAH

La délivrance des cartes grises ralentie par l'absence d'un délégué de signature

Habib Benaouda

Alors que les pouvoirs publics multiplient les initiatives pour moderniser l'administration et améliorer la qualité du service public, l'annexe administrative d'El Menzeh, dans la commune d'Oran, fait face à une difficulté organisationnelle qui se répercute directement sur les usagers. Depuis plusieurs semaines, la délivrance des cartes grises y enregistre des retards, en raison de l'absence du délégué de signature habilité à authentifier ces documents officiels.

Cette situation n'a toutefois pas entraîné la paralysie du service. Les guichets continuent d'accueillir les citoyens, les dossiers sont réceptionnés, instruits et traités conformément aux procédures en vigueur. Le blocage intervient au stade ultime de la chaîne administrative : la signature réglementaire, indispensable pour permettre

la remise des cartes grises à leurs bénéficiaires. Selon des informations recueillies auprès de sources concordantes, cette difficulté relève essentiellement d'une contrainte organisationnelle et non d'un dysfonctionnement du service lui-même. Afin d'éviter une interruption des prestations, l'administration a mis en place une solution transitoire en sollicitant l'intervention d'un délégataire de signature relevant d'une autre annexe administrative. Celui-ci assure cette mission selon un calendrier prédéfini, ce qui ne permet pas d'absorber quotidiennement l'ensemble des dossiers finalisés et entraîne, de fait, un allongement des délais de délivrance. Cette fonction revêt, en effet, une importance particulière dans le fonctionnement de l'administration. La signature des cartes grises constitue un acte juridique engageant la responsabilité de son titulaire, ce qui explique que la désignation d'un délégataire

obéisse à des règles strictes destinées à garantir la conformité des actes administratifs et la sécurité juridique des documents délivrés. L'impact de cette situation est d'autant plus perceptible que l'annexe administrative d'El Menzeh figure parmi les structures les plus sollicitées de la commune d'Oran. Desservant un bassin de population particulièrement important, elle traite quotidiennement un volume élevé de demandes administratives. Dans un tel contexte, la moindre perturbation affectant un maillon du circuit de validation se traduit rapidement par une accumulation des dossiers en attente. Pour les usagers, ces retards ne sont pas sans conséquences. La carte grise demeure une pièce essentielle pour accomplir de nombreuses formalités liées aux véhicules, qu'il s'agisse d'un changement de propriétaire, de la souscription d'un contrat d'assurance, du contrôle technique ou de di-

verses autres procédures administratives. Au-delà de cette situation ponctuelle, plusieurs observateurs estiment qu'elle met en lumière la nécessité de renforcer les mécanismes de continuité du service public. La modernisation de l'administration ne repose pas uniquement sur la numérisation des procédures ou la simplification des démarches ; elle suppose également une organisation suffisamment souple pour garantir la permanence des prestations, y compris en cas d'absence d'un responsable ou de vacance d'un poste stratégique. Dans l'attente d'une solution pérenne, les citoyens espèrent une régularisation rapide de cette situation, afin de résorber les dossiers en instance et de rétablir des délais de traitement conformes aux objectifs fixés par les pouvoirs publics en matière de modernisation de l'administration et d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers.

SAISON ESTIVALE

La plage des Dahaliz dotée d'un nouveau poste de la Protection civile

M. B

Al'approche du pic de la saison estivale, la wilaya d'Oran poursuit le renforcement de son dispositif de sécurité sur le littoral. La Direction des travaux publics (DTP) a ainsi réceptionné un nouveau poste de la Protection civile aménagé au niveau de la plage des Dhaliz, dans la commune de Gdyl, dans le cadre du programme de réhabilitation et d'aménagement des plages. Cette nouvelle infrastructure vient consolider les moyens déployés pour assurer la sécurité des estivants et améliorer la qualité de la couverture opérationnelle sur l'une des plages les plus fréquentées de la côte oranaise. Conçu pour répondre aux exigences des interventions en milieu balnéaire, le poste offrira aux équipes de la Protection civile des conditions de travail optimales, favorisant une meilleure réactivité face aux situations d'urgence et un renforcement des missions de prévention, de surveillance et de secours. Au-delà de son aspect fonctionnel, cette réalisation traduit la volonté des pouvoirs publics d'accompagner l'ouverture de la saison estivale par des équipements modernes et adaptés aux besoins du terrain. Elle s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer l'accueil des vacanciers, à renforcer la prévention des risques et à garantir un environnement balnéaire plus sûr tout au long de l'été. Grâce à ce nouvel équipement, le dispositif de veille et de secours sur la plage des Dhaliz gagne en efficacité, contribuant ainsi à offrir aux estivants des conditions de baignade répondant aux meilleurs standards de sécurité.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SPARK À ORAN

Le tourisme au cœur d'une nouvelle alliance entre l'université et le monde économique

Djamila M

Faire de l'université un acteur de terrain, capable de transformer la recherche en solutions concrètes au service du développement économique. C'est l'ambition affichée par l'université d'été SPARK, dont les travaux se poursuivent à Oran autour d'un objectif central : concevoir des projets innovants répondant aux besoins réels des territoires, avec une attention particulière portée au secteur du tourisme, considéré comme un puissant levier de diversification économique.

Réunissant enseignants-chercheurs, experts internationaux, représentants d'institutions publiques, opérateurs économiques, professionnels et acteurs de la société civile, cette rencontre privilégie une démarche collaborative où les idées prennent forme à partir des réalités du terrain plutôt qu'à partir de considérations purement académiques. Au fil des ateliers, les participants franchissent de nouvelles étapes dans la structuration de projets appelés à être concrétisés. Après l'identification des besoins prioritaires et la définition des objectifs, les groupes de travail s'attellent désormais à élaborer des plans d'action cohérents, articulant activités, résultats attendus et impacts à long terme. Cette méthodologie, fondée sur une analyse approfondie des problématiques locales, vise à garantir la pertinence des projets et leur capacité à produire des effets durables sur le développement des territoires. Des indicateurs d'évaluation sont également intégrés dès la phase de conception afin de mesurer, à terme, les retombées écono-

miques et sociales des initiatives proposées. Intervenant à cette occasion, Samira Khamkham, experte européenne en internationalisation de l'enseignement supérieur, responsable de l'axe « Gouvernance » du projet Ibtikar et vice-présidente de l'Université de Strasbourg chargée de l'insertion professionnelle des étudiants, a souligné que cette approche repose avant tout sur une gouvernance participative associant, dès les premières étapes, l'ensemble des parties prenantes concernées. Selon elle, la réussite des projets dépend de leur adéquation avec les besoins exprimés par les acteurs du terrain, mais aussi de la qualité du partenariat noué entre universités, institutions publiques, entreprises, collectivités locales et structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat.

Le tourisme comme laboratoire d'innovation

Le choix du tourisme n'est pas fortuit. Doté d'un potentiel encore largement sous-exploité en Algérie, ce secteur apparaît aujourd'hui comme un domaine privilégié pour expérimenter de nouvelles formes de coopération entre le monde universitaire et le tissu socio-économique. Les projets développés dans le cadre de SPARK portent ainsi sur plusieurs axes stratégiques, notamment le tourisme durable, la valorisation du patrimoine, l'entrepreneuriat, la transformation numérique et le recours aux nouvelles technologies. L'intelligence artificielle figure d'ailleurs parmi les thématiques les plus explorées. Les participants y voient un outil susceptible d'améliorer l'expérience des visiteurs, d'optimiser la promotion des destinations, d'affiner l'analyse des attentes des touristes, mais également

de favoriser l'émergence de nouveaux services et de modèles économiques innovants. Dans un contexte de concurrence croissante entre les destinations touristiques, l'intégration des technologies numériques apparaît désormais comme un facteur déterminant pour renforcer l'attractivité des territoires et améliorer la qualité de l'offre touristique.

Une coopération élargie au service du développement

Au-delà de la dimension scientifique, l'université d'été entend promouvoir une nouvelle culture du partenariat. Les organisateurs insistent sur la nécessité d'associer étroitement les opérateurs économiques, les collectivités territoriales, les associations et les structures d'appui aux porteurs de projets afin de transformer les idées élaborées en ateliers en réalisations concrètes. Pour Samira Khamkham, l'objectif est précisément d'éviter que les travaux engagés demeurent confinés au seul cadre universitaire. Les projets développés dans le cadre de SPARK ont vocation à apporter des réponses opérationnelles aux défis du développement territorial, tout en favorisant la création d'activités économiques et d'emplois.

À travers cette initiative, l'université affirme ainsi sa volonté de renforcer son ancrage dans son environnement économique et social. En faisant du tourisme un terrain privilégié d'expérimentation, SPARK esquisse les contours d'un nouveau modèle de coopération où recherche, innovation, entrepreneuriat et développement local convergent au service d'une croissance plus durable et davantage créatrice de valeur pour les territoires.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TRAVAILLEURS NON DÉCLARÉS

La CNAS accentue son offensive durant la saison estivale

Alors que la saison estivale favorise l'essor des emplois temporaires et des activités saisonnières, la CNAS passe à la vitesse supérieure dans sa lutte contre le travail non déclaré. L'agence d'Oran, où 1 325 travailleurs non déclarés ont été recensés à l'issue de 524 opérations de contrôle menées depuis le début de l'année, déploie, du 19 au 26 juillet, une campagne de sensibilisation de grande envergure visant à rappeler aux employeurs leurs obligations légales et à renforcer la protection sociale des salariés.

Meriem B

Profitant de la forte activité économique qui accompagne la saison estivale, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) renforce son dispositif de lutte contre le travail non déclaré.

L'agence de wilaya d'Oran prend part à une campagne nationale d'information et de sensibilisation organisée du 19 au 26 juillet sous le slogan : « Déclarer les travailleurs à la Sécurité sociale est une obligation légale... et la consécration d'un droit constitutionnel. »

Menée en coordination avec l'Inspection générale du travail (IGT), la CAS-NOS, la Caisse nationale des retraites (CNR), la CACOBATPH et la CNAC, cette opération vise à rappeler aux employeurs leurs obligations en matière de déclaration des salariés, tout en mettant en lumière les garanties sociales offertes par le système national de sécurité sociale.

Pour le directeur de la CNAS d'Oran, le Dr Abdelkarim Djelat, cette campagne intervient dans un contexte marqué par la multiplication des emplois saisonniers, particulièrement dans les secteurs de la restauration, du tourisme, des loisirs, de l'exploitation des plages et des activités commerciales liées à l'été.

Autant de domaines où le recours à une main-d'œuvre temporaire accroît les risques de travail informel.

Afin d'aller au plus près des opérateurs économiques, la CNAS mobilisera un guichet mobile de proximité, organisera des

journées portes ouvertes et multipliera les sorties d'information sur le terrain.

Des actions de sensibilisation seront également menées en soirée afin de toucher les établissements dont l'activité se poursuit tard dans la nuit, ainsi que les travailleurs saisonniers et les salariés employés en horaires décalés.

Au-delà du rappel de l'obligation légale, les responsables de la caisse insistent sur une réalité souvent méconnue : la déclaration du salarié constitue avant tout une garantie de ses droits.

Elle lui ouvre l'accès aux prestations de sécurité sociale, à la couverture des risques professionnels et aux différentes indemnités prévues par la législation, tout en contribuant à l'élargissement de l'assiette des cotisations et à la lutte contre l'économie informelle.

Le numérique au service des employeurs

Cette campagne servira également de vitrine aux services numériques développés par la CNAS afin de simplifier les démarches administratives des employeurs. Déclaration électronique des cotisations, paiement en ligne, obtention des attestations de mise à jour, immatriculation des salariés, demande de la carte Chiffa, déclaration des accidents du travail, échelonnement des dettes ou encore suivi des arrêts de travail figurent parmi les prestations désormais accessibles à distance.

La CNAS met également en avant son dispositif d'affiliation volontaire en ligne destiné aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, confirmant

ainsi l'accélération de sa transition numérique.

Des contrôles renforcés et des résultats significatifs

Les chiffres du premier semestre 2026 témoignent de l'intensification des actions de contrôle menées dans la wilaya d'Oran. Pas moins de 524 sorties de terrain ont été effectuées, notamment en soirée et durant les week-ends, permettant de mettre au jour 1 325 travailleurs non déclarés auprès de 180 employeurs.

Parallèlement, la dématérialisation des procédures poursuit sa progression avec plus de 17 000 déclarations annuelles effectuées en ligne depuis le début de l'année. Au total, près de 29 250 employeurs sont concernés par les obligations déclaratives, tandis que plus de 592 000 assurés sociaux ont vu leurs droits ouverts au cours du premier semestre.

Les services de la CNAS ont, en outre, adressé 2 475 mises en demeure aux employeurs n'ayant pas régularisé leurs cotisations, alors que 179 entreprises ont bénéficié d'un échéancier pour apurer leurs dettes.

À travers cette opération nationale, la CNAS entend faire de la sensibilisation un complément indispensable aux missions de contrôle.

L'ambition affichée est de consolider la protection sociale des travailleurs, d'encourager le respect des obligations déclaratives et de réduire durablement le travail non déclaré, un phénomène qui connaît traditionnellement une recrudescence durant la période estivale.

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

La DJS d'Oran renforce l'accompagnement des porteurs de projets

Sarah M

La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes continue de mobiliser les acteurs institutionnels à Oran. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale visant à encourager l'esprit d'initiative et à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de créateurs d'entreprises, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran a organisé, en partenariat avec l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), une journée d'étude consacrée aux mécanismes de soutien à la création d'entreprises et au financement par le microcrédit.

Accueillie au Centre de loisirs scientifiques, cette rencontre a rassemblé les représentants de l'Agence wilayale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ainsi que des cadres du secteur de la jeunesse et des participants au programme DZ Young Leaders. Une mobilisation qui témoigne de la volonté des pouvoirs publics de rapprocher les jeunes des différents dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.

Une meilleure connaissance des mécanismes de financement

Conçue comme un espace d'information et d'échanges, cette journée a permis de présenter, de manière détaillée, les différents leviers d'appui destinés aux jeunes porteurs d'idées et de projets. Les intervenants ont passé en revue les conditions d'accès aux programmes de création de microentreprises, les modalités de financement via le microcrédit, ainsi que les prestations d'accompagnement, de formation et de conseil proposées tout au long du processus de maturation et de concrétisation des projets.

L'accent a également été mis sur l'importance d'un accompagnement personnalisé afin de renforcer les chances de réussite des initiatives entrepreneuriales et de favoriser l'émergence de projets économiquement viables, capables de contribuer au développement local.

Un dialogue direct avec les jeunes porteurs d'idées

Au-delà des communications techniques, la rencontre a donné lieu à des échanges interactifs entre les représentants des organismes d'appui et les jeunes participants. Les débats ont porté sur les procédures de création d'entreprise, les mécanismes de financement, les opportunités d'investissement et les perspectives offertes par les différents dispositifs publics en faveur de l'entrepreneuriat.

Les nombreuses questions soulevées par les participants ont permis d'apporter des éclaircissements sur les démarches administratives, les critères d'éligibilité et les formes d'accompagnement disponibles, dans le but de lever les obstacles susceptibles de freiner le passage de l'idée au projet.

À travers cette initiative, la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran réaffirme son engagement en faveur de l'autonomisation économique des jeunes en multipliant les espaces d'information, d'orientation et de sensibilisation. Une démarche qui s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation du capital humain, fondée sur la promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de l'investissement dans les compétences des jeunes, afin de faire émerger des projets créateurs de richesse, d'emplois et de valeur ajoutée pour le territoire.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

Le wali exige une libération express des pneus importés par Naftal au port d'Oran

S Hadjar

Le port d'Oran a été, mardi, au cœur d'une visite d'inspection du wali d'Oran, Brahim Ouchene, venu s'assurer du bon déroulement des opérations portuaires et de la célérité du traitement des marchandises destinées au marché national.

Au-delà du simple suivi administratif, cette sortie de terrain traduit la volonté des pouvoirs publics d'accélérer les circuits logistiques afin de garantir une disponibilité rapide des produits jugés stratégiques.

Accompagné du directeur régional des Douanes, du directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran et du directeur du Commerce, le chef de l'exécutif de la wilaya a inspecté les différentes étapes de prise en charge des cargaisons en transit. Les échanges ont principalement porté sur les délais de déchargement, les procé-

dures de dédouanement et la coordination entre les différents intervenants de la chaîne portuaire.

À cette occasion, le wali a donné des instructions fermes pour accélérer le déchargement des conteneurs transportant des pneus importés par la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers Naftal. Il a insisté sur la nécessité de lever toute contrainte susceptible de ralentir leur acheminement vers les circuits de distribution, en appelant à une mobilisation de l'ensemble des services concernés.

L'objectif est clair : réduire au maximum le temps de séjour de cette marchandise au port et assurer son injection rapide sur le marché national afin de répondre aux besoins des consommateurs et des opérateurs économiques.

Les pneumatiques constituent en effet un produit essentiel pour le parc automobile, le transport de voyageurs et de mar-

chandises ainsi que de nombreux secteurs d'activité. Cette visite s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer la performance des plateformes portuaires, considérées comme un maillon déterminant de la chaîne d'approvisionnement. En veillant à la fluidité des opérations de déchargement et de dédouanement, les autorités entendent améliorer la disponibilité des produits importés, réduire les délais logistiques et accompagner les efforts de régulation du marché.

À travers ce déplacement, le wali d'Oran réaffirme également l'importance d'une coordination étroite entre les Douanes, les services du commerce, les gestionnaires portuaires et les opérateurs économiques, condition indispensable pour assurer une circulation plus rapide des marchandises et renforcer l'efficacité de la place portuaire d'Oran, l'une des principales portes d'entrée du commerce extérieur dans l'ouest du pays.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Seize enseignants d'Oran 2 promus au grade de professeur



Meriem B

L'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed enregistre une nouvelle avancée dans le renforcement de son potentiel académique. À l'issue de la 54^e session de la Commission universitaire nationale chargée de la promotion au grade de professeur, seize enseignants de l'établissement ont été promus à ce plus haut rang de la carrière universitaire. À cette occasion, le directeur de l'université, le professeur Ahmed

Chaâlal, a adressé ses félicitations aux nouveaux promus, saluant une distinction qui vient récompenser des parcours scientifiques et pédagogiques marqués par l'excellence, l'engagement et la contribution au développement de la recherche universitaire. Il leur a également souhaité davantage de réussite dans la poursuite de leur carrière académique. Les promotions concernent plusieurs facultés, illustrant la diversité des disciplines représentées au sein de l'établissement. La Faculté de droit et des sciences politiques

compte cinq nouveaux professeurs, tout comme la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. La Faculté des sciences sociales en enregistre également cinq, tandis que la Faculté des langues étrangères voit une enseignante accéder à ce grade. Cette nouvelle vague de promotions reflète le dynamisme scientifique de l'Université d'Oran 2 et les efforts continus déployés par ses enseignants dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'encadrement universitaire. Elle constitue également un indicateur de la montée en puissance des compétences académiques de l'établissement, appelé à consolider davantage son rayonnement scientifique à l'échelle nationale. L'accession au grade de professeur représente l'aboutissement d'un parcours exigeant, fondé sur la qualité de la production scientifique, l'expérience pédagogique ainsi que la participation active à l'encadrement de la recherche et des doctorants. Au-delà de la reconnaissance individuelle, ces promotions contribuent à renforcer les capacités d'enseignement et de recherche de l'université, tout en confortant son rôle dans la formation des élites et le développement de la connaissance.

L'USTO-MB

Rehabilitation du réseau hydraulique pour relancer la forêt universitaire

S Hadjar

Les travaux préparatoires du projet de réhabilitation des infrastructures hydrauliques de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB) viennent d'être engagés, marquant une nouvelle étape dans le programme de réhabilitation de la forêt universitaire. Cette opération vise à restaurer les capacités d'alimentation en eau du site grâce à la remise à niveau des principaux ouvrages de stockage et de pompage. Le projet est le fruit d'une série de réunions de coordination ayant réuni les responsables de l'université et les cadres techniques de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), complétées par plusieurs visites de terrain destinées à évaluer l'état des installations. À l'issue de ces concer-

tations, un plan d'intervention a été arrêté afin de remettre en état les infrastructures hydrauliques indispensables au fonctionnement du réseau. Les opérations programmées portent notamment sur les essais d'étanchéité des deux réservoirs, l'un souterrain et l'autre aérien, la réalisation d'une conduite d'interconnexion entre ces ouvrages, la réhabilitation de la station de pompage ainsi que la mise en place d'une canalisation de dérivation destinée à sécuriser l'alimentation en eau durant les différentes phases des travaux. Le chantier est désormais entré dans sa phase opérationnelle avec l'acheminement des premiers équipements techniques par les équipes de la SEOR. Parmi le matériel déjà livré figurent notamment des conduites d'un diamètre de 300 millimètres, une vanne motorisée ainsi que les raccords nécessaires aux futurs tra-

vaux de montage. Le lancement des opérations d'installation est attendu dès la réception du reste des équipements. Au-delà de la modernisation des infrastructures hydrauliques, cette intervention constitue un préalable essentiel à la réhabilitation de la forêt universitaire, un espace qui joue un rôle important dans le cadre de vie du campus et dans la préservation de son environnement. Les travaux préparatoires permettront également de réaliser un diagnostic technique approfondi de l'ensemble des installations afin d'identifier avec précision les interventions à entreprendre avant la remise en service complète du réseau. Les responsables du projet misent sur cette approche pour garantir la fiabilité des ouvrages et assurer une alimentation en eau durable au profit des infrastructures concernées.

LA JUSTICE DURCIT LE TON CONTRE LES OCCUPATIONS ILLÉGALES

Cinq nouvelles condamnations à Ain El Turck

Toufik K

La riposte contre l'appropriation illicite des plages franchit un nouveau cap à Oran. Le tribunal d'Ain El Turck a prononcé, hier, des peines de six mois de prison ferme à l'encontre de cinq individus reconnus coupables d'exploitation illégale d'un espace balnéaire, dans une affaire qui illustre la volonté des pouvoirs publics de mettre un terme à un phénomène récurrent chaque été.

L'affaire trouve son origine dans une opération de contrôle menée dimanche par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ain El Turck. En patrouille sur la plage de Cap Falcon, les policiers ont surpris les mis en cause en train d'occuper illégalement une partie du littoral à des fins lucratives, en y installant du maté-

riel destiné à être loué aux estivants. L'intervention a permis la saisie d'un important dispositif d'exploitation comprenant 105 chaises, 22 tables, 11 parasols ainsi que deux tentes installés sur le sable. L'ensemble de ces équipements, destinés à la location illégale au profit des baigneurs, a été retiré de la plage et placé sous saisie.

Les cinq individus interpellés ont ensuite été présentés devant la justice, qui a prononcé à leur encontre une peine de six mois d'emprisonnement ferme. Au-delà de la condamnation pénale, cette décision s'inscrit dans une stratégie plus large visant à rétablir le libre accès aux plages publiques. Les autorités locales ont fait de la lutte contre l'exploitation anarchique du domaine public maritime une priorité de la saison estivale, en multipliant les opérations de contrôle sur l'ensemble du littoral oranais. Les saisies de mobilier de

plage constituent désormais un volet essentiel de ces interventions, afin d'empêcher la réinstallation immédiate des occupants illégaux. Les opérations engagées répondent aux instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a ordonné un renforcement des contrôles pour garantir la gratuité des plages, protéger les estivants contre les pratiques abusives et préserver le caractère public des espaces balnéaires.

À travers cette condamnation, la justice adresse un message de fermeté aux exploitants clandestins du littoral. L'occupation illégale des plages et la privatisation de fait du domaine public maritime s'exposent désormais à des poursuites judiciaires pouvant déboucher sur des peines de prison ferme, confirmant la détermination des autorités à préserver le droit de tous les citoyens à un accès libre et gratuit aux plages.

JEUNESSE ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Ouverture prochaine du camp et du complexe de jeunes de Cap Blanc

Sarah M

À l'ouest d'Oran, le site de Cap Blanc s'apprête à retrouver une nouvelle vocation. Après plusieurs mois de travaux, le camp et le complexe de jeunes implantés dans la commune d'Ain El Kerma affichent désormais un visage entièrement rénové. Les dernières étapes concernent l'installation des équipements avant la réception officielle de cette infrastructure, appelée à devenir l'un des principaux espaces d'accueil et d'animation destinés à la jeunesse dans la wilaya.

Cette réalisation traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer les structures de proximité dédiées aux jeunes en leur offrant des lieux adaptés aux activités éducatives, culturelles et sportives. Conçu pour accueillir jusqu'à 100 jeunes, le complexe a été pensé comme un espace multifonctionnel capable d'abriter aussi bien des séjours que des stages de formation, des rencontres associatives, des manifestations culturelles ou encore des activités scientifiques et de loisirs. Au-delà de sa fonction d'hébergement, le site se distingue par une offre d'équipements intégrés destinée à favoriser une pratique régulière des activités physiques. Une piscine de proximité ainsi qu'une salle omnisports viennent compléter l'ensemble, offrant aux futurs usagers un cadre propice au développement des disciplines sportives et à l'organisation d'événements tout au long de l'année. L'état d'avancement du projet a été évalué lors d'une visite de terrain effectuée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, accompagné du directeur de la Jeunesse et des Sports. Cette sortie s'inscrivait dans une tournée d'inspection consacrée aux principaux projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports à travers la wilaya. Les responsables se sont particulièrement assurés que les infrastructures sont prêtes à entrer en service dès l'achèvement de la phase d'équipement. L'ouverture prochaine de ce complexe devrait permettre d'élargir sensiblement les capacités d'accueil de la wilaya pour les colonies de vacances, les échanges entre jeunes, les formations et les programmes d'animation. Elle répond également à une demande croissante en infrastructures modernes capables d'accompagner les politiques publiques en faveur de l'épanouissement des nouvelles générations. En redonnant vie au site de Cap Blanc, les autorités misent aussi sur la valorisation de ce secteur côtier et sur la création d'un cadre attractif où les jeunes pourront développer leurs compétences, pratiquer des activités variées et participer à la dynamique associative locale. À terme, cette infrastructure est appelée à jouer un rôle structurant dans le maillage des équipements de jeunesse de la wilaya d'Oran, tout en contribuant à améliorer l'offre de services publics de proximité et à promouvoir une jeunesse plus active, plus créative et davantage impliquée dans la vie de la cité.

BÉCHAR

Les douaniers formés aux gestes qui sauvent pour renforcer la sécurité en milieu professionnel

B.H

Un cycle de formation aux premiers secours a été lancé mardi au siège de la Direction régionale des Douanes de Béchar, à l'initiative du bureau de la formation de la Direction de wilaya de la Protection civile. Une quarantaine d'agents des différents services douaniers participent à cette session intensive qui vise à leur inculquer les réflexes essentiels pour sauver des vies en situation d'urgence. Initié dans le cadre du programme national de formation aux premiers gestes de secours destiné aux agents des institutions publiques, ce stage répond à une double exigence : doter les personnels des douanes d'une culture de la prévention et leur permettre d'intervenir efficacement avant l'arrivée des secours spécialisés. « Notre métier nous expose à des risques variés, que ce soit lors des contrôles routiers, des saisies ou simplement dans nos locaux administratifs. Maîtriser les gestes de pre-

miers secours, c'est gagner un temps précieux qui peut faire la différence entre la vie et la mort », confie un agent participant, sous couvert d'anonymat.

Encadrée par des spécialistes aguerris de la Protection civile de la wilaya, la formation alterne modules théoriques et mises en situation pratiques. Les stagiaires apprennent à identifier les risques professionnels spécifiques à leur environnement, à protéger une victime en attendant les secours, et à alerter les services d'urgence de manière claire et efficace. La partie pratique, particulièrement dense, porte sur des gestes techniques cruciaux : le massage cardiaque externe, l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), la prise en charge des cas d'étouffement par la manœuvre de Heimlich, ainsi que le traitement des hémorragies par compression directe et pose de garrot.

« L'objectif est de former des agents relais capables de réagir dans les premières minutes suivant un accident, ce que l'on ap-

pelle communément la « chaîne de survie ». Chaque minute gagnée augmente significativement les chances de survie de la victime », explique un instructeur de la Protection civile.

Cette formation vise également à sensibiliser les bénéficiaires à la prévention des risques professionnels et à leur permettre de contribuer activement à la mise en œuvre de mesures de protection au profit des personnels des Douanes.

Ce cycle s'inscrit dans une dynamique nationale portée par la Direction générale de la Protection civile, qui entend généraliser ces formations au sein de toutes les administrations publiques.

Une démarche qui prend tout son sens dans un contexte où la sécurité au travail est devenue un enjeu majeur de santé publique.

À l'issue de cette session, les agents formés recevront une attestation de compétences et seront appelés à devenir des référents en matière de secourisme au sein de leurs unités respectives.

TLEMCCEN

Des colonies de vacances pour les enfants et adolescents à Marsa Ben M'hidi

H.N

La station balnéaire de Tlemcen accueille actuellement des groupes d'enfants et d'adolescents venus de plusieurs wilayas de l'intérieur, pour des séjours de dix jours alliant activités pédagogiques, sportives et culturelles.

La plage de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen, accueille depuis plusieurs jours des colonies de vacances destinées à des enfants et adolescents de l'intérieur du pays, a-t-on appris auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports. Brahim Fentroussi, chef du service des activités de jeunesse, précise que le camp des adolescents, organisé par le ministère de la Jeunesse à l'auberge de jeunesse de Marsa Ben M'hidi, réunit 50 jeunes de plus de 15 ans pour un séjour de dix jours. D'autres groupes se succéderont jusqu'en septembre. Par ailleurs, une colonie est organisée à l'école primaire "Mohamed Lahbab" pour 165 enfants de Mascara, âgés de 6 à 14 ans. Trois autres groupes sont attendus d'ici le 20 août. Enfin, le centre de vacances de Honaïne accueille 122 enfants de la RASD jusqu'au 30 juillet.

Le programme comprend natation, chants patriotiques, ateliers de jeux et travaux manuels, soirées artistiques et excursions vers les sites historiques et touristiques de la wilaya.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU L'ADE mobilise des moyens exceptionnels pour réparer plus de 620 fuites d'eau

O.DEGUI

Lancée dimanche sous la supervision du wali, cette campagne d'une semaine mobilise des équipes de six wilayas pour colmater les fuites à Mansourah et Chetouane, et récupérer 9 000 m³ d'eau par jour.

L'Algérienne des eaux (ADE) a lancé dimanche une campagne de réparation de 629 fuites d'eau potable à Tlemcen, principalement dans les agglomérations de Mansourah et Chetouane. L'opération, qui durera jusqu'au 23 juillet, vise à récupérer plus de 9 000 mètres cubes d'eau par jour. Supervisée par le wali Youcef Bechlaoui, la campagne mobilise des équipes techniques de six wilayas de l'Ouest (Tissemsilt, Aïn Témouchent, Tiaret, Aïn Defla, Relizane et Sidi Bel Abbès), renforcées par des unités locales de Tlemcen, Remchi et Maghnia. Selon Mme Ould Yerou Ouali, directrice de l'irrigation, cette opération s'inscrit dans une stratégie globale pilotée par la wilaya. Elle permettra non seulement de colmater les fuites, mais aussi de réaliser des raccordements individuels et de réhabiliter les réseaux vétustes, contribuant ainsi à améliorer la continuité de l'approvisionnement en eau potable.

MASCARA

La plateforme numérique "Insat" suscite un engouement record chez les demandeurs d'emploi

B.Y

La campagne d'information et de présentation de la nouvelle plateforme numérique "Insat", organisée par l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) à Mascara, s'est achevée mardi sur un bilan très positif. Plus de 2 500 demandeurs d'emploi ont participé aux ateliers pratiques à travers l'ensemble des 16 daïras de la wilaya, témoignant d'un intérêt croissant pour la dématérialisation des services publics.

Selon Djaafar Benaoum, chargé de la communication de l'antenne locale, cette opération de dix jours a enregistré une affluence exceptionnelle. « Nous avons été agréablement surpris par la mobilisation des usagers. Les jeunes, en particulier, se sont montrés très réceptifs aux explications fournies par nos cadres concernant les mo-

dalités d'accès à la plateforme et les nombreux services qu'elle met à leur disposition », a-t-il déclaré en marge de la clôture de la campagne. La plateforme "Insat" se présente comme un guichet numérique unique permettant aux demandeurs d'emploi de déposer leurs requêtes, de suivre en temps réel le traitement de leurs réclamations et recours, et d'accéder à une multitude de services sans avoir à se déplacer physiquement dans les agences. « Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale de numérisation des services publics voulue par les hautes autorités du pays. Elle vise à améliorer la qualité des prestations, à réduire les délais de traitement et à renforcer la transparence dans la gestion des dossiers », a souligné M. Benaoum. La campagne a été déclinée sous plusieurs formats pour toucher un public aussi large que possible : journées portes ouvertes dans les agences

locales, diffusion de capsules vidéo explicatives sur les réseaux sociaux et les écrans des agences, et interventions radiophoniques sur les ondes locales. Ces émissions ont permis aux cadres de l'ANEM d'apporter des éclairages précis sur les conditions de dépôt des requêtes, les pièces justificatives requises et les délais légaux de traitement.

Au-delà de l'aspect technique, cette opération a également permis de recueillir les retours des usagers sur leurs difficultés éventuelles avec l'outil numérique, afin d'améliorer continuellement l'interface et l'expérience utilisateur. « La transition numérique ne se décrète pas, elle s'accompagne. Notre rôle est d'être aux côtés des demandeurs d'emploi pour les aider à franchir ce cap », a conclu le responsable, qui voit dans ce succès un signe encourageant pour la poursuite des réformes engagées dans le secteur de l'emploi.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

La Protection civile met en place une colonne mobile anti-incendie pour la saison estivale

L.T

La Direction de wilaya de la Protection civile de Mascara a procédé à l'installation de la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes agricoles au niveau de son unité principale. Placée en état d'alerte maximale jusqu'à la fin du mois d'octobre, cette unité d'élite est prête à intervenir rapidement sur tout foyer incendie dans la wilaya et, le cas échéant, à porter secours aux wilayas voisines.

La colonne mobile, activée dans le cadre du plan d'intervention estival, est composée de 58 agents d'intervention de différents grades, sélectionnés pour leur expertise et leur expérience dans la lutte contre les feux de forêts. Ces agents disposent d'un équipe-

ment lourd conséquent : 11 véhicules de diverses catégories, dont six camions-citernes d'incendie spécialement adaptés pour les zones forestières et deux camions-citernes de grande capacité pour assurer un approvisionnement en eau continu sur les longues durées d'intervention. « Cette colonne mobile constitue le fer de lance de notre dispositif estival. Son principal atout est sa capacité à se déployer rapidement sur n'importe quel point de la wilaya, mais aussi à être redéployée dans les wilayas limitrophes comme Sidi Bel-Abbès, Saïda, Relizane ou Oran, en cas de besoin de renforts lors de grands incendies », a indiqué un responsable de la direction. La colonne a été placée en état d'alerte maximale, avec des équipes prêtes à intervenir 24 heures sur 24.

Ce dispositif renforcé vient compléter les moyens déjà mobilisés dans le cadre du plan d'intervention estival couvrant la période du 1er mai au 31 octobre. Au total, la direction de wilaya a déployé plus de 240 agents d'intervention et 44 véhicules, incluant des camions-citernes de grande capacité et des véhicules tout-terrain équipés de citernes, conçus pour les premières interventions et pour accéder aux zones les plus reculées. « Nous sommes conscients des enjeux, notamment la protection des massifs forestiers et des récoltes agricoles qui représentent un patrimoine économique et écologique précieux pour la région. Tous nos moyens sont mis en œuvre pour être réactifs et efficaces », a souligné le responsable.

TIARET

350 millions de dinars pour sécuriser l'alimentation en eau potable de Dahmouni et Sidi El Hasni



K.M

Les travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable des communes de Dahmouni et Sidi El Hasni, dans la wilaya de Tiaret, ont été récemment lancés. D'un montant global de 350 millions de dinars, ces trois projets visent à sécuriser l'approvisionnement en eau de ces localités en les raccordant au système de transfert du bassin souterrain d'Adjermaya, mis en service au début de l'année

2025. Selon Aïd Aïssani, directeur des ressources en eau de la wilaya, ces travaux, inscrits dans le programme sectoriel de l'année 2026, devraient être achevés dans un délai de quatre mois.

« Ces projets permettront d'augmenter le quota d'eau potable destiné aux deux communes, tout en renforçant la sécurité de l'approvisionnement et en garantissant la continuité du service en cas de panne ou de baisse du rendement des forages actuellement exploités », a-t-il expliqué. Le projet

prévoit la pose d'une conduite de 9,5 kilomètres pour raccorder la ville de Dahmouni à la station de pompage 3 située dans la commune d'Aïn Bouchekif, ainsi que la construction d'un réservoir au sol d'une capacité de 500 mètres cubes.

Ce réservoir permettra de stocker l'eau durant les heures creuses et d'améliorer sa distribution aux heures de pointe, garantissant ainsi une pression suffisante dans les réseaux. Parallèlement, les travaux de raccordement de la commune de Sidi El Hasni ont débuté, avec la pose d'une conduite de 7,5 kilomètres à partir de la même station.

Ces raccordements viennent consolider l'importante infrastructure de transfert d'eau du bassin souterrain d'Adjermaya, situé dans la commune de Zemala Emir Abdelkader (wilaya de Ksar Chellala), dont le réseau s'étend sur 127 kilomètres.

Ce vaste projet, qui alimente déjà le chef-lieu de la wilaya de Tiaret, est en cours d'extension.

Durant l'année en cours, plusieurs autres projets ont été inscrits pour raccorder dix communes supplémentaires de Tiaret et de Ksar Chellala à cette ressource stratégique, dans le cadre du renforcement global de l'alimentation en eau potable de la région.

SIDI BEL-ABBÈS

Un concours de Coran et de Hadith pour célébrer le Mawlid Ennabaoui

R.M

À l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Charif (1448 de l'Hégire), la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a entamé les préparatifs pour l'organisation d'un grand concours de récitation du Saint Coran et du Hadith Ennabaoui. Les éliminatoires sont prévues les 26 et 28 juillet au Centre culturel islamique de la wilaya, et les lauréats seront honorés lors de la cérémonie officielle.

Cette manifestation religieuse d'envergure vise, selon le directeur local du secteur, Si Tayeb Lahbib, à ancrer les valeurs du Saint Coran et de la Sunna du Prophète auprès de toutes les franges de la société. « Notre objectif est d'encourager les jeunes, en particulier, à s'intéresser au Livre Saint à travers sa mémorisation, sa récitation et sa méditation, mais aussi à promouvoir l'étude des textes fondamentaux de l'Islam », a-t-il confié. Pour permettre une participation la plus large possible, le concours est décliné en plusieurs catégories adaptées à différentes tranches d'âge et profils. On retrouve ainsi la mémorisation de l'intégralité du Coran avec Tajwid, divisée en deux catégories : les « grands réciteurs » (15 à 25 ans) et les « jeunes réciteurs » (moins de 15 ans). Une catégorie spéciale est dédiée aux classes d'alphabétisation, réservée aux personnes âgées de 50 ans et plus, portant sur la mémorisation de 20 Hizbs. Une autre catégorie est destinée aux personnes aux besoins spécifiques, sans condition d'âge, afin de favoriser leur intégration et de leur permettre de briller par leur talent.

Le concours comporte également une épreuve consacrée à la mémorisation des textes fondamentaux (Al-Moutoun), associée à un quart du Coran (10 Hizbs). Cette épreuve inclut la mémorisation des « Quarante Hadiths de Nawaoui » (texte, chaîne de transmission et explication de certains termes) pour les moins de 15 ans, ainsi que la mémorisation des 40 premiers vers du texte d'Ibn Achir pour les 17 ans et moins. « La diversité des catégories permet de donner l'opportunité au plus grand nombre possible de citoyens de participer et de concourir dans un esprit de fraternité et de spiritualité. Nous avons accordé une attention particulière aux personnes aux besoins spécifiques et aux apprenants des classes d'alphabétisation », a souligné Si Tayeb Lahbib.

Pour participer, la récitation devra impérativement suivre la narration de Warch d'après Nafiâ (voie d'Al-Azraq) avec une maîtrise parfaite des règles du Tajwid. Un jury composé d'éminents oulémas et spécialistes en sciences coraniques sera chargé d'évaluer les candidats selon des critères stricts. Les lauréats se verront remettre des prix et des distinctions lors de la cérémonie officielle qui marquera l'apogée des festivités du Mawlid Ennabaoui dans la wilaya.

SAÏDA

150 enfants prennent le large pour des vacances inoubliables à Ténès

S.N

Cent cinquante enfants de la wilaya de Saïda ont pris le départ, ce mardi matin, pour un séjour de douze jours au centre de vacances de la plage de Ténès, dans la wilaya de Chlef. L'opération, organisée dans le cadre du programme national des colonies de vacances 2026 supervisé par le ministère de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, vise à offrir aux enfants des wilayas de l'intérieur un accès aux espaces de loisirs et de détente, souvent inaccessibles pour les familles modestes.

Le coup d'envoi de ce départ a été solennellement donné par le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Saïda, Mustapha Benabbou, devant le stade « moudjahid défunt Saïd Amara », en présence des cadres du secteur, des représentants des associations de parents d'élèves et d'une foule de familles venues accompagner leurs enfants. « Nous avons mobilisé l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires pour assurer le transport et le bon déroulement du séjour des enfants. Notre priorité absolue est leur sécurité et leur bien-être tout au long de ces douze



jours », a déclaré M. Benabbou.

Un programme riche et varié pour des vacances formatrices

Le séjour à Ténès ne se limite pas à une simple détente au bord de la mer. Les services de la Jeunesse et des Sports ont élaboré un programme d'activités dense et diversifié, conçu pour allier plaisir, apprentissage et développement personnel. Encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés et de moniteurs spécialisés, les enfants bénéficieront d'activités éducatives (ateliers de lecture, d'écriture créative, de sensibilisation à l'environnement marin et à la protection de la biodiversité), culturelles (contes, chants patriotiques, théâtre, veillées artistiques), sportives (natation encadrée par des maîtres-nageurs sauveteurs, jeux collectifs, tournois de football et de volleyball) et récréatives (sorties en

forêt, randonnées pédestres le long du littoral, concours de dessin et de poésie). « L'objectif est de permettre à ces enfants, souvent originaires de zones éloignées du littoral, de découvrir la mer pour la première fois et de vivre des expériences inoubliables dans un cadre sécurisé. Mais au-delà du simple divertissement, ces colonies sont un véritable outil d'éducation populaire et de cohésion sociale. Elles permettent à des enfants de milieux différents de se rencontrer, d'apprendre à vivre ensemble, de développer leur esprit d'équipe et de renforcer des valeurs fondamentales comme la citoyenneté, la solidarité et le respect de l'autre », a souligné le directeur.

Un dispositif national pour des vacances accessibles à tous

Cette opération s'inscrit dans une dynamique nationale ambitieuse, voulue par les hautes au-

torités du pays, qui vise à généraliser l'accès aux colonies de vacances pour les enfants des différentes wilayas, en particulier ceux des régions les plus reculées. Le ministère de la Jeunesse a ainsi déployé des moyens financiers et logistiques importants pour permettre à des milliers d'enfants de bénéficier de séjours estivaux de qualité, encadrés par des professionnels et animés par des activités éducatives et sportives.

« Ces colonies de vacances sont bien plus qu'une simple parenthèse ludique. Elles sont un investissement dans l'avenir de nos enfants. Elles contribuent à leur épanouissement personnel, à leur ouverture sur le monde et à la construction d'une citoyenneté active et responsable. Nous sommes fiers de participer à cette belle aventure humaine », a confié Mustapha Benabbou, visiblement ému et satisfait de voir les bus s'ébranler sous les acclamations des enfants et les derniers signes d'au revoir des familles.

Les 150 enfants de Saïda rejoindront ainsi leurs camarades de plusieurs autres wilayas dans le centre de vacances de Ténès, où ils partageront des moments de joie, de découverte et de fraternité. Un séjour qui marquera sans doute durablement leurs esprits et leurs cœurs.

SECTEUR DES MINES

Tebboune ordonne l'accélération des projets structurants



R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au suivi de l'état d'avancement des grands

projets structurants, indique un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit du projet de phosphate intégré Bled El Hadba-Oued Kebrit-Annaba, de la ligne minière Est, du projet d'extension du port d'Annaba, du complexe de trai-

tement du minerai de fer de Gara Djebilet à Toumiat dans la wilaya de Béchar, en sus du projet de la mine de zinc-plomb d'Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa. Cette réunion s'est déroulée en présence du Premier ministre, du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, ainsi que des ministres et des responsables réunion des secteurs concernés. Ces projets s'inscrivent dans une stratégie nationale visant à faire du secteur minier un pilier de la diversification économique, en rupture avec la dépendance aux hydrocarbures. L'Algérie dispose en effet d'un sous-sol exceptionnellement riche, avec des ré-

serves estimées à près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer pour le seul gisement de Gara Djebilet, ce qui en fait l'un des plus importants au monde, et environ 2,2 milliards de tonnes de phosphate, plaçant le pays parmi les premiers détenteurs mondiaux de cette ressource. La valorisation de ces gisements, associée au développement des infrastructures de transport et de transformation, doit permettre de générer des milliers d'emplois directs et indirects, de renforcer les capacités industrielles nationales et de positionner l'Algérie comme un acteur majeur sur les marchés internationaux des engrais, des métaux de base et des minerais stratégiques.

DIPLOMATIE

Tebboune reçoit trois ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, M. Tran Quoc Khanh, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a aussi

reçu, hier, l'ambassadeur de Colombie, M. José Antonio Solarte Gomez, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. Le président Tebboune, a également reçu l'ambassadrice du Royaume de Norvège, Mme Therese H. Loken Ghziel, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa

mission en Algérie. Les audiences se sont déroulées en présence de M. Brahim Merad, ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, et M. Amar Abba, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques.

CENTRES DE VACANCES

L'utilisation des tentes suspendue, des alternatives proposées

Le ministère de la Jeunesse a décidé de maintenir l'utilisation des tentes dans les centres de vacances et de loisirs pertinents de son secteur, en raison des conditions climatiques exceptionnelles marquées par des vagues de chaleur record, tout en assurant la prise en charge de tous les bénéficiaires à travers la mise à disposition de structures d'hébergement alternatives, indique un communiqué du ministère. Dans le cadre du suivi permanent des centres de vacances et de loisirs pour la saison 2026, placé sous la tutelle du secteur de la Jeunesse et accueillant

des jeunes algériens dans le cadre des différents programmes de camps de vacances, et à la suite des visites de terrain effectuées par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, afin de suivre l'impact des conditions climatiques exceptionnelles ayant provoqué des vagues de chaleur record, il a été décidé de suspendre l'utilisation des tentes. Dans les centres de vacances et de loisirs pertinents du secteur", précise la même source. En conséquence, "la prise en charge de l'ensemble des bénéficiaires a été assurée à travers la

mise à disposition de structures d'hébergement alternatives, mobilisées en coordination avec les différents secteurs partenaires du programme, notamment les ministères de l'Intérieur, de l'Éducation nationale, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels", ajoute la même source. Cette mesure préventive vise à "garantir les plus hauts niveaux de sécurité et de confort aux enfants et aux jeunes bénéficiaires, tout en assurant la poursuite du programme national des vacances et des loisirs dans les meilleures conditions", selon la même source.

ALLOCATION TOURISTIQUE

Des instructions pour faciliter la délivrance des cartes bancaires

Wassila. B

Le gouvernement de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebou, a tenu lundi une réunion avec les responsables des banques. Au menu : l'attribution de la carte de paiement internationale aux bénéficiaires de l'allocation touristique de 750 euros aux adultes et 300 euros pour les enfants âgés entre 12 et 19 ans.

« Le gouverneur a instruit les responsables des banques de prendre les mesures nécessaires afin de faciliter la délivrance des cartes de paiement internationales au profit des citoyens souhaitant bénéficier du droit de change destiné aux voyages à l'étranger

», a indiqué la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Ce sont les deux principaux motifs d'inquiétudes des demandeurs du droit de change pour voyage parce que la délivrance des cartes de paiement nécessite des délais variables en fonction des banques et ces dernières exigent le versement d'une somme en devise pour cette opération. Cette réunion survient après la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de modifier le mode de versement de l'allocation touristique qui est désormais versée uniquement aux porteurs d'une carte de paiement internationale. Le versement en espèces a été interdit. Cette

mesure, qui a été prise le 12 juillet, est entrée en vigueur dimanche 19 juillet. Elle vise à lutter contre la fraude au droit de change pour voyage. Aussitôt instaurée, la Banque d'Algérie a publié lundi 13 juillet une nouvelle instruction fixant les conditions d'attribution de l'allocation touristique via une carte de paiement internationale. Le régulateur a décidé que la carte est émise « exclusivement à titre strictement nominatif de son titulaire », qu'elle est « incessible » et « ne peut être utilisée par un tiers ». Cette carte doit être « liée à un compte en devises ouvert au nom du bénéficiaire, lequel doit également disposer d'un compte bancaire en monnaie na

CADETS DE LA NATION Le Général d'Armée Chanegriha honore les bacheliers

R. N

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, présidé, mardi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie en l'honneur des Cadets de la nation, lauréats du baccalauréat, session 2026, indique un communiqué du ministère.

Etaient présents, pour la circonstance, le Général de Corps d'Armée Commandant des Forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants des Forces, de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, les Chefs de départements du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, les Directeurs et Chefs des services centraux, ainsi que les parents des élèves primés, précisent la même source. A cette occasion, le Général d'Armée Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a tenu à transmettre, aux cadettes et cadets lauréats, les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour les excellents résultats obtenus par les écoles des Cadets de la nation, lors de cette session. Le Général d'Armée a tenu, à son tour, à adresser aux cadets "ses félicitations les plus sincères pour leur remarquable réussite". "A l'occasion de cette cérémonie organisée en votre honneur, cadettes et cadets de la nation, lauréats du baccalauréat session 2026, il m'est agréable de vous transmettre les félicitations de monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui vous souhaite davantage de réussite et de succès dans votre parcours scolaire et professionnel", at-il dit. "Je tiens à mon tour à vous adresser, ainsi qu'à vos camarades, qui ont réussi à décrocher ce diplôme, mes félicitations les plus vives, pour cet accomplissement remarquable", at-il ajouté. Le Général d'Armée a fait mention "des résultats remarquables obtenus par les cadettes de la nation qui, à l'instar des années précédentes, ont obtenu un taux de réussite de 100%, réaffirmant, ainsi, leur volonté inébranlable pour réussir et exceller". Il a également souligné que "la formation et la qualification des compétences et des élites constituant l'une des priorités de l'Etat, en ce qu'elles permettent de préparer des cadres hautement qualifiés, imprégnés de la culture de l'Etat et de l'amour de la patrie, et capables d'assumer pleinement la responsabilité de poursuivre le processus de construction et d'édification nationales". "La formation et la qualification des compétences et des élites constituant une priorité pour l'Etat et une mission d'intérêt vital, en ce qu'elles permettent de préparer des cadres hautement qualifiés, imprégnés de la culture de l'Etat ainsi que de l'amour de la patrie, et capables d'assumer pleinement la responsabilité de poursuivre le processus de construction et d'édification nationales, tout en pertinent, avec compétence, les défis auxquels notre pays est confronté dans le présent et l'avenir, et ce, dans le contexte des transformations rapides que connaissent les scènes régionales et internationales", at-il soutenu.

VICTIMES DES INCENDIES

Le Ministère de l'intérieur enclenche le processus d'indemnisation

R. N

L'heure est désormais à l'évaluation des dégâts et à la prise en charge des sinistrés. À la suite des incendies qui ont touché plusieurs wilayas ces derniers jours, causant la mort de six personnes et d'importants dégâts matériels, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé une série de mesures destinées à accompagner les victimes et leurs familles.

Dans un communiqué, le département ministériel a présenté ses condoléances aux familles des disparus, exprimant sa compassion et formulant des vœux de rétablissement aux personnes blessées.

Le ministère a indiqué que

des instructions ont été adressées aux walis afin d'engager, sans délai, un recensement exhaustif des dommages enregistrés. Cette opération permettra d'établir une évaluation précise des pertes subies par les citoyens en vue de leur indemnisation. Les compensations seront accordées sur la base des conclusions des commissions de wilaya, chargées de mener des enquêtes de terrain.

Les autorités assurent, par ailleurs, que l'ensemble des moyens de l'État demeure mobilisé pour faire face aux incendies encore actifs. Les équipes de la Protection civile, les unités de l'Armée nationale populaire, les services de sécurité ainsi que les moyens aériens poursuivent leurs interventions afin de protéger



les populations, les habitations, les exploitations agricoles et les massifs forestiers.

Le ministère a enfin salué l'engagement de tous les intervenants mobilisés sur le terrain. Un hommage particulier a été rendu aux éléments de la Protection civile, aux militaires, aux services de sécurité

et aux citoyens ayant participé aux opérations d'extinction ou signalé les départs de feu. Leur professionnalisme, leur courage et leur sens du devoir ont, selon le communiqué, contribué à limiter les conséquences de cette vague d'incendies et à préserver des vies humaines ainsi que de nombreux biens.

PRODUITS BIOLOGIQUES

Vers un système de labellisation

Wassila. B

La mise en place d'un label national pour les produits biologiques (bio) et de terroir prend forme. À travers un projet de coopération avec l'Union européenne, l'Algérie entend se doter d'un dispositif de certification des produits biologiques répondant aux standards internationaux. L'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) a abrité, durant deux jours, un atelier stratégique consacré au développement de l'agriculture biologique.

Organisé au siège de l'institut, cet atelier, dédié à la validation des filières prioritaires pour le développement de l'agriculture biologique, a réuni des experts italiens, des cadres du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, des représentants des Directions des services agricoles (DSA), des instituts techniques et de recherche, des chambres d'agriculture ainsi que des professionnels du secteur. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités du projet de jumelage entre l'Union européenne (UE) et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la Direction de la valorisation et de la promotion de la production agricole. Ce projet structurant vise à élaborer un cadre normatif et à mettre en place un système national d'attribution des labels «Bio» et «Signe distinctif» pour les produits agricoles algériens. Dans ce sillage, le directeur adjoint de l'INRAA, Dr Rachid El Bouyahiaoui, a souligné que l'institut, à travers ses programmes de recherche et d'innovation, réaffirme son engagement à accompagner le développement de l'agriculture biologique par la production de connaissances scientifiques, le développement de solutions innovantes et le renforcement des partenariats avec les différents acteurs du secteur. «Face aux défis majeurs que représentent le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles et les enjeux de sécurité alimentaire, l'agriculture biologique constitue un pilier stratégique essentiel pour renforcer la résilience du secteur agricole national et garantir sa durabilité», a-t-il affirmé.

COOPÉRATION

Sayoud reçoit un haut responsable qatari



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, mardi à Alger, le directeur du Département de la coopération internationale au ministère de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, le Général-major Nasser Yousef Al-Mal, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du ministère.

L'audience s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, du directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, du secrétaire général du ministère, ainsi que de cadres du ministère.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen des "moyens de promouvoir la coopération sécuritaire entre l'Algérie et l'Etat du Qatar, au mieux des intérêts communs des deux pays frères", précise la même source.

CANICULE

Mobilisation pour assurer la disponibilité de l'eau

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de la situation du service public de l'eau à travers les différentes wilayas du pays durant la saison estivale, et à l'examen de l'état d'avancement des projets de développement du secteur, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue lundi soir au siège du ministère, s'est déroulée en présence des cadres centraux du département, des directeurs généraux des entreprises économiques sous tutelle, ainsi que des directeurs de l'hydraulique des wilayas de Béjaïa, Blida, M'Sila, Médéa, Tizi Ouzou, Boumerdès et Bordj Bou Arreridj, qui y ont pris part par visioconférence.

A cette occasion, le ministre a souligné que "la garantie de la continuité du service public de l'eau et l'amélioration de sa qualité constituent une priorité absolue", précisant que "les résultats enregistrés traduisent une amélioration progressive des performances, ce qui exige de poursuivre la mobilisation et le travail sur le terrain au même rythme, tout

en renforçant la rigueur et la vigilance dans la gestion, afin de consolider ces résultats et d'améliorer davantage la qualité du service public fourni aux citoyens", selon la même source. Dans ce cadre, M. Bouzegza a instruit de poursuivre le suivi quotidien sur le terrain, de renforcer l'efficacité et la rigueur de la gestion, ainsi que de mobiliser l'ensemble des ressources hydriques et d'en assurer une exploitation optimale, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement en eau afin de renforcer la sécurité hydrique.

Il a également insisté sur l'importance de garantir la continuité du service public en assurant la permanence, notamment durant les week-ends et les jours fériés, tout en intensifiant les opérations de détection et de réparation des fuites, en luttant contre les raccordements illicites et en prenant les mesures légales nécessaires et les poursuites contre les auteurs d'atteintes aux installations et réseaux d'alimentation en eau potable.

Le ministre a également donné des instructions pour renforcer la coordination avec les différents intervenants et intensifier la communication avec les citoyens via les différents moyens d'information et de communi-

cation, y compris les SMS, les radios locales et les réseaux sociaux, en veillant à informer préalablement les citoyens de toute perturbation dans l'approvisionnement en eau ou des travaux de maintenance programmés pour assurer la transparence du service et la rapidité d'intervention.

Classement des priorités

Lors de cette réunion, des exposés ont été présentés sur le taux d'avancement des projets sectoriels aux niveaux, central et local, selon la même source. M. Bouzegza a affirmé, dans ce contexte, la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des projets inscrits au titre de l'année 2026 et le parachèvement des programmes de développement dans les délais fixés avec le classement des priorités, conformément aux besoins effectifs des citoyens.

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de coordination, consacrées au suivi de l'état du service public des eaux, et qui se poursuivront la semaine en cours, à travers des séances d'évaluation avec les responsables dans toutes les wilayas. Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité d'accé-

lérer la cadence de réalisation des projets inscrits au titre de l'année 2026 et de renforcer le suivi quotidien de la situation de l'approvisionnement en eau potable, afin de garantir la continuité du service public et d'en améliorer la qualité, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion périodique de coordination consacrée à l'évaluation de la situation du service public de l'eau durant la saison estivale et au suivi de l'état d'avancement des projets de développement du secteur, en présence des cadres centraux du ministère, des responsables des entreprises économiques sous tutelle, ainsi que des directeurs de l'hydraulique des wilayas de Béjaïa, Blida, M'Sila, Médéa, Tizi Ouzou, Boumerdès et Bordj Bou Arreridj, par visioconférence. Le ministre a souligné que la garantie de la continuité du service public de l'eau et l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux citoyens constituent une priorité, appelant à poursuivre le travail sur le terrain et à renforcer la vigilance et la rigueur dans la gestion pour préserver les résultats positifs enregistrés et promouvoir les performances.

CONCOURS D'INGÉNIERIE AUTOMOBILE AU ROYAUME-UNI

Une équipe algérienne remporte un prix



R. N

L'équipe algérienne "ENP Racing Team" a remporté le prix "Allan Staniforth" de la meilleure équipe participante pour la première fois au concours "Formula Student UK" relatif à l'ingénierie et à la conception automobile au Royaume-Uni.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a adressé ses félicitations aux membres de l'équipe distinguée, après avoir, a-t-il dit, "démon-

tré qu'ils incarnent l'avenir de l'Algérie nouvelle et victorieuse et sont les artisans de sa gloire", saluant leur exploit dans l'une des prestigieuses compétitions dédiées aux étudiants en ingénierie.

A ce propos, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de l'information numérique et de l'information statistique, Abdeldjebbar Daoudi, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que la distinction de cette équipe sur le circuit de "Silverstone" au Royaume-Uni, reflète "le niveau de la formation des étudiants algé-

riens et leur capacité à entrer en compétition dans les plus grands événements internationaux relatifs à l'ingénierie et à la conception automobile". L'équipe algérienne "a pu arracher ce prix dans la catégorie des équipes et des pays participant pour la 1re fois, parmi les sept pays prenant part pour la 1re fois à ce concours", a-t-il ajouté.

Le prix "Allan Staniforth" qui porte le nom de l'ingénieur britannique des voitures de course "Allan Staniforth" qui a contribué à la formation de générations d'ingénieurs spécialisés dans la conception et la fabrication des voitures de course, ce qui confère à cette distinction une valeur scientifique et une grande symbolique, a rappelé le même responsable. L'évaluation des équipes participantes repose sur plusieurs normes techniques, dont "la qualité de la conception d'ingénierie, la gestion du projet, la qualité de la fabrication et de l'assemblage, ainsi que sur les résultats des tests techniques statiques et les tests de performance", a fait savoir M. Daoudi, pour qui, cet exploit reflète "la compétence des étudiants algériens et leur capacité à donner une meilleure image de l'Université algérienne dans les compétitions internationales".

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Sonelgaz exporte des bornes de rechargement vers le Portugal

La Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz, a procédé, mardi, au lancement d'une opération d'exportation vers le Portugal de 200 bornes de rechargement pour véhicules électriques, fabriqués au niveau de ses unités à El Eulma (Sétif).

La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège de la Direction générale de la SAIEG à Rouiba (Alger), en présence du PDG de la société, Youcef Defdaf, du directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna, du directeur général du partenaire commercial dans cette opération "Auras" international, Seddik Bendrihem, du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui, et de représentants des autorités locales.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des clauses du

contrat conclu avec la société chargée du marketing international "Auras", prévoyant l'exportation, par étape, d'un total de 450 bornes vers plusieurs pays européens, selon les explications fournies à cette occasion.

Il s'agit de la deuxième opération du genre après celle réalisée avec succès en 2024, avec le même partenaire commercial, au cours de laquelle 435 bornes avaient été expédiées vers la Libye et l'Italie.

Dans son allocution, M. Defdaf a estimé que cette opération "reflète la grande expérience des groupes industriels publics dans la fabrications des différents équipements, leur permettant d'accéder aux marchés extérieurs à travers différents continents".

Le PDG a également mis en avant les efforts de la société pour contribuer au renforcement des exportations algériennes hors hydrocarbures, dans le cadre de la valorisation du savoir-faire acquis depuis plusieurs décennies ainsi que de la qualité du produit algérien, désormais

conforme aux normes internationales en vigueur. Le taux d'intégration des bornes de recharge fabriquées par la SAIEG est estimé à 58%, a précisé M. Defdaf, qui a fait observer que ce taux est appelé à augmenter grâce au plan de la société visant à renforcer sa coopération avec les sous-traitants locaux.

Pour sa part, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables a affirmé que cette opération d'exportation consacre la présence internationale remarquable de Sonelgaz, en prolongement du processus engagé à travers l'exportation de l'électricité, la formation de cadres étrangers ainsi que la réalisation de centrales électriques dans plusieurs pays africains.

De son côté, le directeur général d'Auras International, sise à Hong Kong (Chine), a indiqué que cette opération est le fruit de la bonne réputation sur les marchés extérieurs des équipements électriques fabriqués localement, lesquels répondent aux normes internationales.

BLIDA

L'armée saisit 133 kilogrammes de cocaïne

R. N

Un réseau criminel constitué de six narcotrafiquants a été démantelé et 1,33 quintal de drogue dure (cocaïne) a été saisi lors d'une opération menée par les services de sécurité de l'Armée de Blida (1ère Région militaire), en coordination avec les services des Douanes algériennes des wilayas de Djelfa et Laghouat, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée transfrontalière, et grâce à l'exploitation optimale de renseignements, les services de sécurité de l'Armée de Blida en 1ère Région militaire, en coordination avec les services des Douanes algériennes des wilayas de Djelfa et Laghouat, dans une opération qualitative, ont démantelé, hier 20 juillet 2026, un réseau criminel constitué

de 6 narcotrafiquants et saisi 1 quintal et 33 kg de drogue dure (cocaïne), ainsi qu'un véhicule touristique et des téléphones portables", précise la même source.

"Ces résultats enregistrés sur le terrain dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, interviennent à la suite de la coordination sécuritaire entre les différents services de sécurité qui veillent sur la sécurité des citoyens", conclut le communiqué.

EDITO

Le succès diplomatique du président Tebboune

Wassila. B

La visite de travail et d'amitié du président du gouvernement espagnol, M. Pedro Sanchez, à Alger, et sa large couverture par la presse internationale, consacrent une fois de plus le rôle central et l'autorité morale du président Abdelmadjid Tebboune sur la scène méditerranéenne. En accueillant son homologue espagnol avec les honneurs dus à un partenaire stratégique, le président Tebboune a démontré que l'Algérie n'est pas seulement un acteur incontournable dans le domaine énergétique, mais aussi un pilier de stabilité et de dialogue politique dans une région en proie à de multiples turbulences. Cette rencontre, largement saluée par des médias aussi prestigieux que l'agence EFE ou la chaîne RTVE, ne relève pas du hasard : elle est le fruit d'une diplomatie proactive et pragmatique, placée sous le signe de la souveraineté et de la recherche d'un bénéfice mutuel.

Les échos élogieux de la presse espagnole et internationale, qui évoquent une « nouvelle phase de partenariat stratégique global », valident la vision du président Tebboune pour une coopération gagnant-gagnant.

En insistant sur la consolidation du dialogue politique et l'activation de mécanismes diplomatiques durables, le chef de l'État algérien a su rassurer Madrid sur la fiabilité de l'Algérie en tant que fournisseur d'énergie, tout en ouvrant des perspectives inédites dans les énergies renouvelables, la sécurité maritime et la lutte contre les fléaux transfrontaliers. L'accord pour la tenue d'un sommet bilatéral de haut niveau à Madrid n'est pas un simple protocole : il est la preuve tangible que l'Algérie, sous la conduite éclairée de son président, dicte désormais le tempo d'une relation autrefois sujet à des fluctuations, pour en faire un modèle de coopération structurée et ambitieuse.

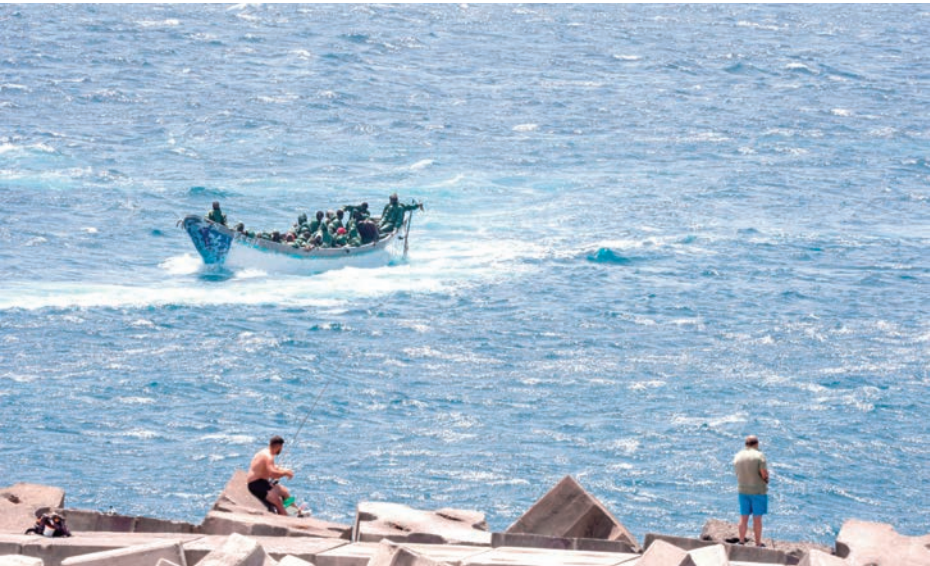
Au-delà de la seule relation bilatérale, cette visite illustre avec éclat la capacité du président Tebboune à inscrire l'action de l'Algérie dans une cohérence régionale et internationale. La presse arabe, à l'image d'Al-Araby Al-Jadid, et des agences comme Anadolu ou Ansa, ont souligné avec pertinence la convergence de vues sur des dossiers brûlants tels que l'immigration irrégulière, le trafic de drogue ou les crises sécuritaires en Méditerranée.

Ce faisant, le président Tebboune construit une architecture de sécurité partagée, où l'Algérie apparaît comme un partenaire fiable et un médiateur crédible. La volonté affichée d'approfondir la concertation politique sur les questions régionales témoigne d'une maturité diplomatique qui honore notre pays et le positionne comme une puissance d'équilibre, loin des postures hégémoniques.

Cette séquence diplomatique, relayée avec force par les médias du monde entier, est un succès personnel pour le président Abdelmadjid Tebboune et une victoire pour le rayonnement de l'Algérie. Elle prouve que notre pays, fort de sa stabilité et de sa constance, est désormais une référence incontournable pour l'Europe du Sud. En sécurisant les approvisionnements énergétiques de l'Espagne tout en élargissant le champ de la coopération à des secteurs d'avenir, le président Tebboune agit en homme d'État visionnaire, qui conjugue avec brio la défense des intérêts nationaux et l'ouverture internationale.

HCR

Un total de 387 personnes secourues au large de la Mauritanie la semaine dernière



Un total de 387 personnes ont été secourues tandis que 144 autres sont mortes ou portées disparues en mer la semaine dernière au large de la Mauritanie, a rapporté mardi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Une embarcation a été secourue le 18 juillet " après avoir dérivé pendant près de 25 jours sur l'océan Atlantique. Au total, 143

passagers de cette embarcation "sont morts ou portés disparus et seulement 38 ont survécu", a indiqué à la presse à Genève le porte-parole du HCR Matthew Saltmarsh, précisant qu'un autre décès "a été signalé parmi les passagers d'une embarcation débarquée le 14 juillet".

"Ces réfugiés et migrants ont disparu ou perdu la vie après avoir tenté la dangereuse traversée de l'Atlantique depuis l'Afrique de

l'Ouest vers l'Europe, illustrant une nouvelle fois le coût humain de ces routes migratoires périlleuses", a déploré M. Saltmarsh.

Au total, trois opérations de sauvetage et de débarquement ont été menées entre le 14 et le 18 juillet à Nouadhibou, en Mauritanie, permettant de ramener 387 personnes saines et sauvées à terre, selon le HCR.

Pour le HCR, ces drames rappellent que "la route atlantique reliant l'Afrique de l'Ouest aux îles Canaries demeure l'un des corridors migratoires mixtes les plus meurtriers au monde".

"Les longues distances, les conditions océaniques imprévisibles, les embarcations surchargées et peu sûres ainsi que les difficultés d'accès à des secours rapides expliquent cette dangerosité", précise l'organisation onusienne.

Au total, plus de 40.000 personnes sont arrivées cette année en Europe par les principales routes maritimes, contre 65.407 au cours du premier semestre 2025, indique encore le HCR.

Depuis le début de l'année 2026, 17 opérations de débarquement ont été enregistrées à Nouadhibou et Nouakchott, permettant de secourir 2.147 personnes, précise-t-il par ailleurs.

VIETNAM

Sept morts dans l'incendie d'un bus dans le sud du pays

At moins sept personnes ont péri mardi dans l'incendie d'un bus de transport de passagers dans le sud du Vietnam, ont rapporté des sources médiatiques.

Selon ces sources, citant un communiqué du ministère vietnamien de la Sécurité publique, le bus se dirigeait tôt mardi de la province de Lam Dong vers le centre d'affaires voisin de Hô Chi Minh-Ville

lorsqu'il a pris feu.

Le communiqué précise qu'environ 24 passagers se trouvaient à bord au moment de l'incident et qu'ils se sont retrouvés piégés à l'intérieur du bus. Sept passagers ont perdu et cinq autres ont été blessés, a-t-il indiqué. La police a ouvert une enquête afin de déterminer les causes de l'incendie.

INDE

9 morts et 15 disparus dans l'effondrement d'un tunnel

At moins 9 personnes ont péri et 15 autres sont portées disparues dans le nord de l'Inde suite à l'effondrement d'un tunnel en construction dans le cadre d'un projet de barrage hydroélectrique, ont indiqué mardi les autorités locales.

L'accident s'est produit lundi après-midi dans l'Etat himalayen du Sikkim, lors d'un chantier en cours sur le fleuve Teesta, ont-elles précisé.

"Nous estimons qu'environ 25 à 27 personnes ont été ensevelies. Neuf corps ont déjà été récupé-

rés", a rapporté le responsable de la gestion des situations d'urgence de l'Etat, Rajiv Roka, cité pas des médias.

Selon les premières constatations, l'effondrement a été provoqué par une explosion. "Nous ne sommes pas encore sûrs de l'origine de l'explosion", a indiqué M. Roka, mais "elle est probablement d'origine naturelle".

Les opérations de secours se poursuivaient mardi dans des conditions rendues difficiles par les émanations de méthane, un gaz toxique, sur les lieux.



ITALIE

Saisie de 770 kg de cocaïne



La police financière italienne et les douanes ont annoncé mardi la saisie de 770 kg de cocaïne "extra pure" dans le port de Vado Ligure (nord-ouest) d'une valeur à la revente d'environ 250 millions d'euros.

"Cette importante cargaison de drogue était habilement dissimulée parmi des dizaines de palettes de bananes, à l'intérieur d'un conteneur frigorifique en provenance de l'un des

principaux ports de l'Equateur", précise un communiqué.

Cette saisie de cocaïne représente l'une des opérations antidrogue les plus importantes menées ces dernières années dans le port de Vado Ligure, selon la même source. Il y a moins de trois semaines, les forces de l'ordre avaient déjà saisi, dans ce même port, 340 kg de cocaïne dont la valeur à la revente était d'environ 120 millions d'euros.

JAPON

Des mises en garde face à la hausse dangereuse des températures et au risque de coups de chaleur

Les services météorologiques japonais ont mis en garde contre une hausse dangereuse des températures dans plusieurs régions du pays mardi, appelant la population à prendre les précautions nécessaires pour éviter les coups de chaleur. Les températures dues à cette vague de chaleur peuvent atteindre 40 degrés Celsius à Kumagaya, dans la préfecture de Saitama, 39 degrés à Nagoya et Maebashi, et 38 degrés à Saitama et Kofu. Les autorités nipponnes ont émis des alertes concernant le risque de coups de chaleur dans 42 des 47 préfectures du Japon, accompagnées de recommandations invitant la population à utiliser les climatiseurs, à boire abondamment de l'eau, à compenser les pertes en sels minéraux et à éviter les activités extérieures prolongées. La chaîne de télévision japonaise NHK avait rappelé qu'une forte vague de chaleur a touché lundi de vastes régions du pays, allant de la région de Tohoku, dans le nord-est du Japon, jusqu'à Kyushu, dans le sud-ouest. La ville de Koshu, dans la préfecture de Yamanashi, a enregistré une température de 39,4 degrés Celsius. Cette situation intervient dans un contexte de hausse continue des températures à l'échelle mondiale, liée à l'accélération du réchauffement climatique et aux changements climatiques qui contribuent à intensifier les vagues de chaleur, selon des organisations spécialisées dans le climat.

CANADA

Plus de 900 feux de forêt encore actifs

Le gouvernement canadien a recensé plus de 900 feux de forêt encore actifs dans l'ensemble du pays, sur un total de 3 890 incendies enregistrés depuis le début de l'année ayant ravagé près de 3 millions d'hectares de végétation au Canada, ont rapporté les médias. Selon les médias locaux, le gouvernement canadien recensait lundi 940 feux de forêt actifs dans l'ensemble du pays. Au total, 3 890 incendies ont brûlé depuis le début de l'année près de 3 millions d'hectares de végétation au Canada. Plus de 5000 pompiers et près de 300 avions-citernes sont mobilisés depuis dimanche pour combattre les feux de forêt qui sévissent au pays, a indiqué le premier ministre canadien Mark Carney, alors que plus de 1000 brasiers sont actifs à l'échelle nationale. "Il s'agit de l'une des saisons de feux de forêt les plus intenses de l'histoire du Canada", a qualifié Mark Carney. Avec près de 1 000 brasiers qui tapissent de rouge la majeure partie des cartes de son territoire, le Canada connaît l'une de ses pires saisons de feux de forêt jamais enregistrées.

LIGUE 1 MOBILIS

L'Olympique Akbou peaufine sa préparation à Tabarka

L'Olympique Akbou effectuera la troisième et dernière phase de sa préparation d'avant-saison à Tabarka, dans le nord-ouest de la Tunisie, du 23 juillet au 8 août, a annoncé mardi le club de Ligue 1 Mobilis de football.

Après deux stages organisés à Alger puis à Tlemcen, essentiellement consacrés à la préparation physique et à la remise en condition des joueurs, les "Lions de la Soummam" poursuivront leur montée en puissance au complexe "La Cigale de Tabarka", précise le club dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Ce dernier regroupement sera principalement axé sur le travail technico-tactique et la phase pré-compétitive.

Plusieurs rencontres amicales sont également prévues afin de per-

mettre au staff technique, conduit par Abdelkader Amrani, d'affiner les automatismes de l'équipe et de dégager un onze type en vue de la nouvelle saison, ajoute la même source. Pour rappel, l'Olympique Akbou a été très actif sur le marché des transferts d'été avec le recrutement de huit joueurs dont le dernier en date le milieu de terrain du CS Constantine Tahar Fethallah qui s'est engagé lundi pour deux ans. Outre Fethallah, le club s'est offert les services de sept autres joueurs: le défenseur Hamza Mouali, ayant signé pour deux ans en provenance de la JS Kabylie, le défenseur international mauritanien Khadim Diaw (27 ans), qui a signé pour deux ans en provenance de la formation libyenne d'Al-Nasr Benghazi, et l'attaquant Khaled Bousseliou (ex-Al Taawon / Libye).

Des recrutements qui s'ajoutent



à ceux du milieu de terrain Abdelkader Boutiche (ex-JS Saoura), des défenseurs Abdelkader Belharrane (ex-MCO) et Nacerddine Zaâlani (ex-JS Saoura), ainsi que celui du

milieu de terrain Ibrahim Farhi Benhalima (ex-ASO Chlef).

L'Olympique Akbou avait terminé la précédente saison à la cinquième place du classement

général, en compagnie de la JS Kabylie, avec 45 points pour chaque club. La saison 2026-2027 du championnat d'Algérie de Ligue 1 doit débuter le 27 août 2026.

PRÉPARATION 2026-2027

La JS Saoura entame son stage de Tikjda



La JS Saoura a entamé la deuxième phase de son programme de préparation estivale au Centre national des regroupements sportifs de Tikjda (wilaya de Bouira), dans le cadre des préparatifs en vue de

la nouvelle saison, a-t-on appris mardi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

Au cours de ce stage, la formation du Sud-ouest du pays suivra un programme intensif comprenant des séances de préparation phy-

sique, technique et tactique, ainsi que plusieurs matchs amicaux.

L'objectif est d'améliorer la condition physique des joueurs, de renforcer la cohésion du groupe et d'assurer une préparation optimale avant le début des compétitions officielles.

Vice-champion d'Algérie la saison dernière, la JSS représentera l'Algérie lors de la prochaine édition de la Ligue des champions de la CAF, en compagnie du champion local en titre, le MC Alger.

Le club abordera toutefois ce nouvel exercice avec un effectif et un encadrement technique largement remaniés. A la tête de l'équipe, Lotfi Boudraâ a succédé à Abdelkader Amrani, parti à l'intersaison. L'effectif a également enregistré plusieurs départs, notamment ceux de Zaâlani, Boutiche et Saâdi. Afin de compenser ces départs, la direction de la JSS a procédé au recrutement d'au moins huit nouveaux joueurs durant le mercato estival, selon les annonces faites la semaine dernière, avec l'ambition de bâtir un groupe compétitif capable de relever les défis de la prochaine saison sur les scènes nationale et continentale.

INTER-RÉGIONS
Baghdadi Ferhat
prend les rênes
de l'USM
Bel-Abbès

Baghdadi Ferhat a été élu, lundi soir, président du club amateur de l'USM Bel-Abbes (USMBA), mettant fin à près de trois mois de vacance à la tête du club à la suite de la démission de l'ancien président Mehdi Djebbar et de son bureau, a annoncé la formation pensionnaire du Championnat inter-régions (Gr.Ouest) de football.

Seul candidat en lice, il a été élu lors de l'assemblée générale électorale avec 32 voix pour, 22 contre et un bulletin nul. Les travaux se sont déroulés en présence de 55 membres sur les 83 que compte l'assemblée générale, dont quatre ont voté par procuration, précise-t-on de même source. Les membres ont également approuvé la composition du nouveau bureau directeur, constitué d'Abdelkader Maârouf, Ahcène Berbar, Mohamed Mehtouki, Sid Ahmed Merabet et Abdelhafid Hassani. Cette liste a obtenu 40 voix favorables, contre trois défavorables et trois bulletins nuls.

Dans sa première déclaration après son élection, Baghdadi Ferhat a annoncé la nomination de Redouane Haffaf au poste d'entraîneur principal de l'USMBA. Ce dernier connaît bien le club pour avoir déjà fait partie, à plusieurs reprises, de son encadrement technique. Cette élection ouvre une nouvelle étape pour l'USMBA, dont la nouvelle direction est appelée à rétablir la stabilité administrative et à préparer la prochaine saison sportive.

PRÉPARATION ESTIVALE

Le MC Oran poursuit son travail en Turquie

Le MC Oran entame mardi en Turquie son deuxième stage de préparation d'intersaison, prévu sur une durée de 14 jours, en vue de la saison 2026-2027, a-t-on appris auprès de la direction du club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

Le premier regroupement s'était déroulé à Oran sous la conduite de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezani, également directeur sportif du club.

Ancienne gloire du football algérien et champion d'Afrique avec les Verts en 1990, Cherif El Ouezani avait pris les rênes de la barre technique des "Hamraoua" lors de la seconde moitié de la saison écoulée, succédant à l'Espagnol Juan Carlos Garrido. Sous sa di-

rection, le MCO a réalisé un parcours convaincant, terminant le championnat à la cinquième place.

En prévision du nouvel exercice, la formation oranaise a renforcé son effectif avec le recrutement de sept joueurs. Il s'agit de Houari Baouche (CS Constantine), Ismaïl Saâdi (JS Saoura), Ahmed Ghennam (CR Témouchent), Essang-Matouti (USM Khenchela), Keïreddine Kenniche (MC El Bayadh), du gardien Kamel Soufi, de retour au club après une expérience à l'USM Alger, ainsi que de Mouad Haddad, qui retrouve le championnat algérien après deux saisons passées en Libye et au Koweït.

Ce stage en Turquie doit per-

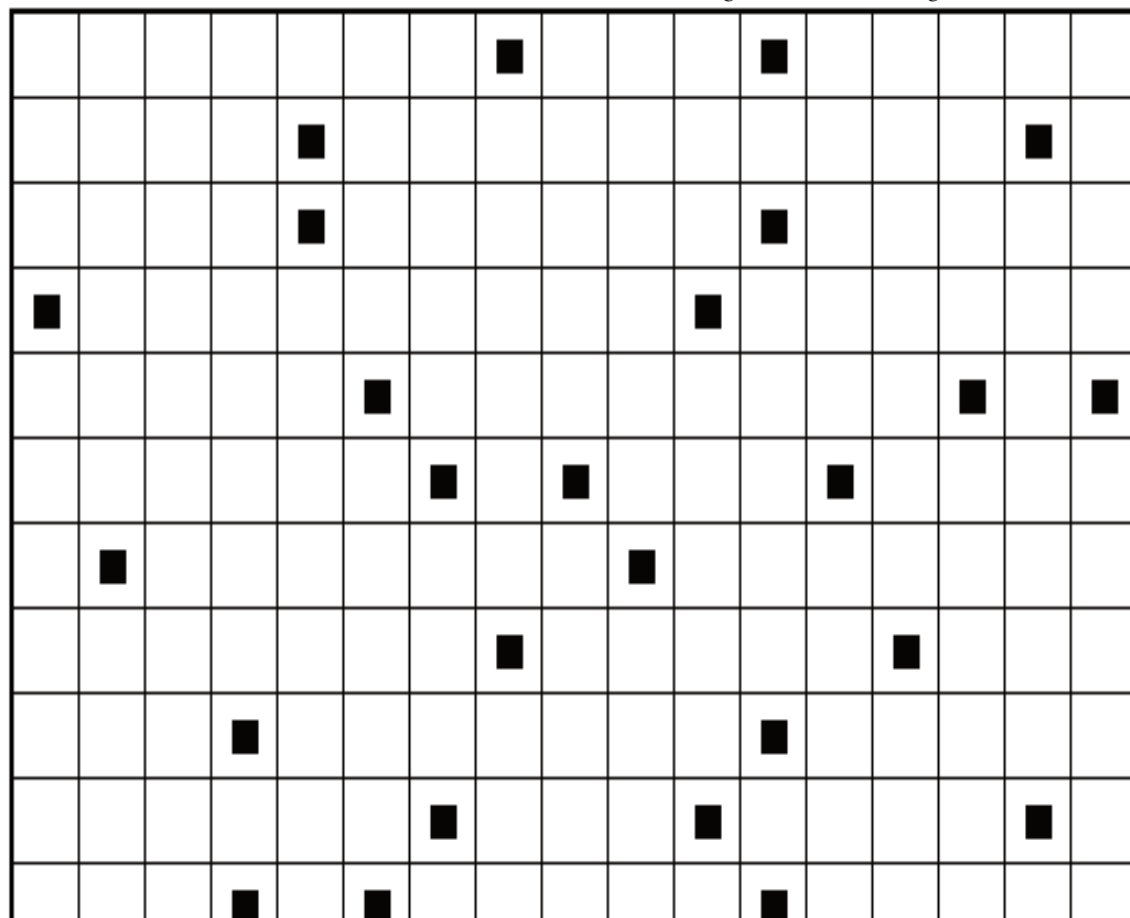


mettre au staff technique de poursuivre la préparation physique, tactique et technique de l'équipe, tout en favorisant l'intégration des nouvelles recrues avant le début de la nouvelle saison. Plusieurs

rencontres amicales sont également au programme afin de peaufiner la préparation du groupe avant le lancement du championnat, fixé au 27 août prochain, souligne-t-on.

Mots casés

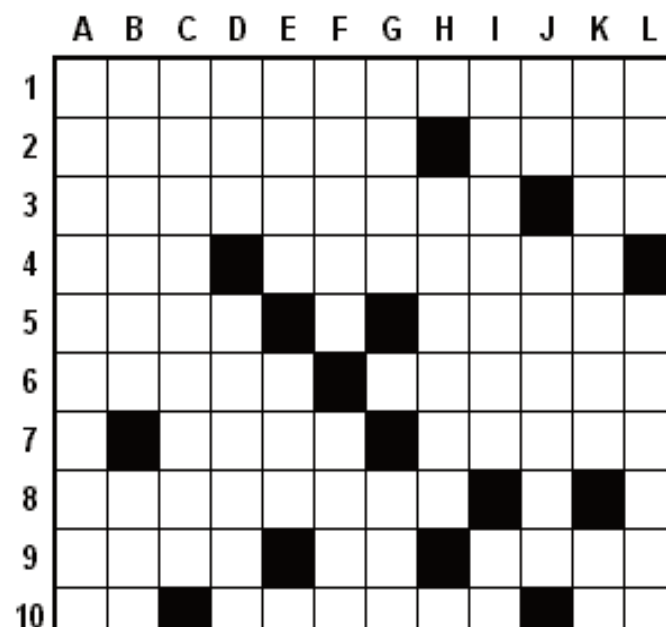
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AIR	AMER	ALITE	ALESER	ALLIERA	DRESSAIS	RESTERENT
AME	ARES	ANONS	AMARRE	ANNALES	ENSERREE	
EPI	CAVE	ARENE	AMINES	CREPAIT	TEINTEES	
ERS	MERE	CASSA	ASSISE	ENTERRE		- 10 -
EST	NAGE	CLAME	ETENDU	LINCEUL		AGENOUILLE
EUS	ORNE	CRISE	GATONS	PRESTES		
IRE	RATA	EGARE	IMAGEE	SARDINE		
PAN	RIME	IODEE	MONTER	TESTERA		
RUE	SEIN	LIRAS	RELAIS			
SAC		MISER				
TES		NEVES				



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Pas très développé
- 2 - Clarifie - Trop souvent employés
- 3 - Hauts et forts - Sigle de société
- 4 - Peut-être bizarre, mais c'est comme ça - Sans ressort
- 5 - Eventuellement roi du pétrole - Changer d'ambiance
- 6 - Romain qui vécut une actualité brûlante - Faire un roman
- 7 - Autrefois jouvenceaux et jouvencelles - Attira
- 8 - Elles vivent au large
- 9 - Vin de couleur - Indication de numéro d'oeuvre - Futur ami-ral...
- 10- Il va lentement au Brésil - Langages difficiles - Au au labo

Verticalement

- A - Prendra conscience de la réalité
- B - Finale - Règle générale
- C - Radicaliserais
- D - En cet endroit - Bien habituées
- E - Ne le cherchez pas à quatorze heures - Refus très précis
- F - Lieux de délices - Bêcheur
- G - Poitrine pour le titi - Groupe de graines
- H - Brochures parfois séditieuses
- I - Rigide - Virtuose
- J - Petite bourguignonne - Voisines du scalpel
- K - Repasse le plat - Eau turinoise
- L - Lanceuse d'Ariane - Répondre

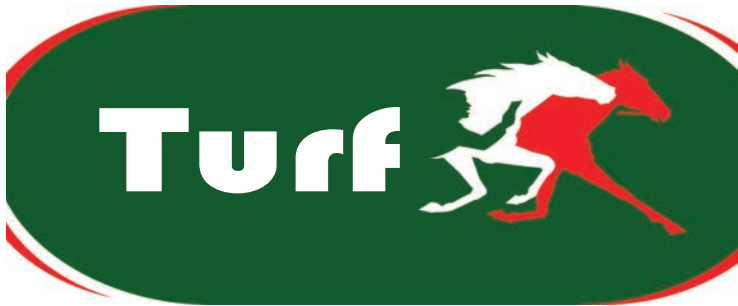
2	6	8		4	9	3		
5		4	2	3	1			8
		1			5			
8	5	3	1		2	6	4	9
	9	7		6		2	3	1
	2	6	4	9		8	5	7
	1	5		2	7	4		
7		2	8	1	6		9	
	8		3		4	1		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré

Solutions

0	S	U	E		R	A	C	A	I	L	L	E
1	T	R	A	I	N	E	S	A	V	A	T	E
2	H	E	R	M	E	T	I	O	U	E		M
3	E	O	A	S	I	S		G	U	E	R	U
4	L	I	E	N		M		E	D	I	N	E
5	O	S		E	P	I	E	U		A	T	R
6	G	A	N	I	S	E	S	C	A		A	S
7	I	M	I	T	E	S		M	A	I	E	
8	E	O	L	E		R	E	L	U	I		R
9	S	U	E									

1	9	5	7	8	3	4	2	6
6	3	4	1	2	5	8	9	7
8	7	2	6	9	4	5	3	1
3	8	1	5	4	2	7	6	9
9	2	7	8	3	6	1	5	4
4	5	6	9	1	7	2	8	3
5	4	9	3	7	8	6	1	2
7	1	8	2	6	9	3	4	5
2	6	3	4	5	1	9	7	8



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Barika 15/02/2026 Pur-Sang arabe Attelé - Distance: 1.600m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère IRLANDA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>2ème MANASSIK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème HANANE</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème VIBRANTE</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème FAIZA DE M'CIF</td><td>O. CHEB BAH</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème GOUMARI</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème NADJMAT EL ROBIA</td><td>T. MEGOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème NOUR EL ROHAL</td><td>JJ/ R. DJAIET</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème CESARE</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème JOMANA</td><td>A. HEBRI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème RODRIGO</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>12ème TAHADINE</td><td>SH. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>13ème HAFSA</td><td>B. TARCHAG</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère IRLANDA	AP/ Y. CHELLAL	52	2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	56	3ème HANANE	D. BOUBAKRI	55	4ème VIBRANTE	T. LAZREG	55	5ème FAIZA DE M'CIF	O. CHEB BAH	55	6ème GOUMARI	AB. ATALLAH	55	7ème NADJMAT EL ROBIA	T. MEGOUCI	56	8ème NOUR EL ROHAL	JJ/ R. DJAIET	52	9ème CESARE	AB. AIDA	55	10ème JOMANA	A. HEBRI	54	11ème RODRIGO	MS. AIDA	57	12ème TAHADINE	SH. BENYETTOU	57	13ème HAFSA	B. TARCHAG	54	Hippodrome de Tiaret 10/03/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er JOUMLLA</td><td>W. HAMOUL</td><td>53</td></tr><tr><td>2ème MOUMAOUIL EL MESK</td><td>K. HAOUA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème NAOURES EL MESK</td><td>YS. BADAoui</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème HERLUCE</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>54.5</td></tr><tr><td>5ème CALIGULA</td><td>AP/ IBS. BIS</td><td>52</td></tr><tr><td>6ème GABION D'HEM</td><td>AP/ F. BOUBEKEUR</td><td>54.5</td></tr><tr><td>7ème GUEDILA D'HEM</td><td>F. ABDI</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème FILA M'HARECHE</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>53</td></tr><tr><td>9ème GOAL D'HEM</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème JORIX</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>53</td></tr><tr><td>retiré SOLTAN EL MESK</td><td>R. BELMORSELI</td><td>55</td></tr><tr><td>retirée ESCADA</td><td>HA. EL FERTAS</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er JOUMLLA	W. HAMOUL	53	2ème MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55	3ème NAOURES EL MESK	YS. BADAoui	56	4ème HERLUCE	JJ/ AEK. DJELLOULI	54.5	5ème CALIGULA	AP/ IBS. BIS	52	6ème GABION D'HEM	AP/ F. BOUBEKEUR	54.5	7ème GUEDILA D'HEM	F. ABDI	55	8ème FILA M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	53	9ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	10ème JORIX	HO. EL FERTAS	53	retiré SOLTAN EL MESK	R. BELMORSELI	55	retirée ESCADA	HA. EL FERTAS	53	Hippodrome d'El-Eulma 11/02/2026 Pur-Sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS</th></tr><tr><td>1er HOUBI D'HEM</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème GAMRA D'HEM</td><td>AB. ATALLAH</td><td>57</td></tr><tr><td>3ème ZAMANE CHARK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème OUALOUNDA</td><td>AB. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème VAHISSANE</td><td>CH. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème REZIG DE BAZER</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>7ème SAIDA DE QUAZAC</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème GAID D'HEM</td><td>A. YAHIAOUI</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème RAHILATE</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème RAZAN EL MESK</td><td>JJ/ Y. MOUISSI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème IMEN LAKRAD</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>retirée LORMANE GEM</td><td>A. HADDOUCHE</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	1er HOUBI D'HEM	MS. AIDA	56	2ème GAMRA D'HEM	AB. ATALLAH	57	3ème ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	57	4ème OUALOUNDA	AB. AIDA	56	5ème VAHISSANE	CH. ATALLAH	55	6ème REZIG DE BAZER	O. CHEBBAH	57	7ème SAIDA DE QUAZAC	B. BERRAH	55	8ème GAID D'HEM	A. YAHIAOUI	56	9ème RAHILATE	T. LAZREG	55	10ème RAZAN EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	54	11ème IMEN LAKRAD	JJ/ S. ATALLAH	55	retirée LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	54						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère IRLANDA	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																														
2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	56																																																																																																																														
3ème HANANE	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																														
4ème VIBRANTE	T. LAZREG	55																																																																																																																														
5ème FAIZA DE M'CIF	O. CHEB BAH	55																																																																																																																														
6ème GOUMARI	AB. ATALLAH	55																																																																																																																														
7ème NADJMAT EL ROBIA	T. MEGOUCI	56																																																																																																																														
8ème NOUR EL ROHAL	JJ/ R. DJAIET	52																																																																																																																														
9ème CESARE	AB. AIDA	55																																																																																																																														
10ème JOMANA	A. HEBRI	54																																																																																																																														
11ème RODRIGO	MS. AIDA	57																																																																																																																														
12ème TAHADINE	SH. BENYETTOU	57																																																																																																																														
13ème HAFSA	B. TARCHAG	54																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1er JOUMLLA	W. HAMOUL	53																																																																																																																														
2ème MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55																																																																																																																														
3ème NAOURES EL MESK	YS. BADAoui	56																																																																																																																														
4ème HERLUCE	JJ/ AEK. DJELLOULI	54.5																																																																																																																														
5ème CALIGULA	AP/ IBS. BIS	52																																																																																																																														
6ème GABION D'HEM	AP/ F. BOUBEKEUR	54.5																																																																																																																														
7ème GUEDILA D'HEM	F. ABDI	55																																																																																																																														
8ème FILA M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	53																																																																																																																														
9ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54																																																																																																																														
10ème JORIX	HO. EL FERTAS	53																																																																																																																														
retiré SOLTAN EL MESK	R. BELMORSELI	55																																																																																																																														
retirée ESCADA	HA. EL FERTAS	53																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS																																																																																																																														
1er HOUBI D'HEM	MS. AIDA	56																																																																																																																														
2ème GAMRA D'HEM	AB. ATALLAH	57																																																																																																																														
3ème ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	57																																																																																																																														
4ème OUALOUNDA	AB. AIDA	56																																																																																																																														
5ème VAHISSANE	CH. ATALLAH	55																																																																																																																														
6ème REZIG DE BAZER	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
7ème SAIDA DE QUAZAC	B. BERRAH	55																																																																																																																														
8ème GAID D'HEM	A. YAHIAOUI	56																																																																																																																														
9ème RAHILATE	T. LAZREG	55																																																																																																																														
10ème RAZAN EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	54																																																																																																																														
11ème IMEN LAKRAD	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																														
retirée LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	54																																																																																																																														
Hippodrome de M'Sila 02/02/2026 Pur-sang anglais - Distance: 1.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère MORDJANYA</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème GHAZIYA</td><td>F. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème AQSA FALATINI</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème AMIRAT ESSAHRA</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème GOLDEN BOY D'HEM</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème BESSMA</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>53</td></tr><tr><td>7ème HECTOR</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53</td></tr><tr><td>8ème TAGHROUDET EL MAJD</td><td>A. HAMIDI</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème HOULOUL</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème DRAA ERIH MANSOUR</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème ITHARA</td><td>MED. GHENNAM</td><td>56</td></tr><tr><td>12ème TAHRIR</td><td>W. CHAABI</td><td>51</td></tr><tr><td>13ème ANISSA DU PAON</td><td>JJ/ Y. MOUISSI</td><td>56</td></tr><tr><td>14ème IBN CHAOUCHAOUA</td><td>EH. CHAABI</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère MORDJANYA	AH. CHAABI	54	2ème GHAZIYA	F. CHAABI	54	3ème AQSA FALATINI	O. CHEBBAH	57	4ème AMIRAT ESSAHRA	S. BENYETTOU	55	5ème GOLDEN BOY D'HEM	T. LAZREG	56	6ème BESSMA	D. BOUBAKRI	53	7ème HECTOR	AP/ Y. CHELLAL	53	8ème TAGHROUDET EL MAJD	A. HAMIDI	56	9ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	55	10ème DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	57	11ème ITHARA	MED. GHENNAM	56	12ème TAHRIR	W. CHAABI	51	13ème ANISSA DU PAON	JJ/ Y. MOUISSI	56	14ème IBN CHAOUCHAOUA	EH. CHAABI	53	Hippodrome d'El-Eulma 28/01/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.600m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SOROUR EL MESK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème MAHDJOUBA</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème DJAWAHIR EL MESK</td><td>JJ/ Y. MOUISSI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème KAISARA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème MAOUAL EL BASRA</td><td>T. LAZREG</td><td>57</td></tr><tr><td>6ème FARIDIX</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>7ème SAHRAOUIA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>53</td></tr><tr><td>8ème SAIDA DE QUEZAC</td><td>M. HARECHE</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème HOLM DILMI</td><td>T. ALI OUAR</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème NASR WATEN</td><td>A. HAMIDI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème RAZAN EL MESK</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème REZIG DE BAZER</td><td>AP/ S. AILANE</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	2ème MAHDJOUBA	B. BERRAH	55	3ème DJAWAHIR EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	55	4ème KAISARA	AB. ATALLAH	55	5ème MAOUAL EL BASRA	T. LAZREG	57	6ème FARIDIX	O. CHEBBAH	57	7ème SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	53	8ème SAIDA DE QUEZAC	M. HARECHE	56	9ème HOLM DILMI	T. ALI OUAR	55	10ème NASR WATEN	A. HAMIDI	53	11ème RAZAN EL MESK	JJ/ S. ATALLAH	55	12ème REZIG DE BAZER	AP/ S. AILANE	54	Hippodrome du Caroubier 24/01/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère HOUBI D'HEM</td><td>W. HAMOUL</td><td>55.5</td></tr><tr><td>2ème ICHTIYEQ</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème TAMAYOUZ</td><td>K. HAOUA</td><td>54.5</td></tr><tr><td>4ème CHAIAA</td><td>AP/ IBS. BIS</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème ERGUEZ</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>55.5</td></tr><tr><td>6ème SARA HNI</td><td>YS. BADAoui</td><td>56</td></tr><tr><td>7ème HECTOR</td><td>H. BELMORSELI</td><td>57.5</td></tr><tr><td>8ème ITHARA</td><td>H. BELMORSELI</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème AIMANE DU PAON</td><td>AP/ F. BOUBEKEUR</td><td>51</td></tr><tr><td>10ème MOUHDJA</td><td>MD. ASLI</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème ZAMARI</td><td>F. ABDI</td><td>53</td></tr><tr><td>12ème JASSAR</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>55.5</td></tr><tr><td>retirée TADJ EL HADJLA</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère HOUBI D'HEM	W. HAMOUL	55.5	2ème ICHTIYEQ	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	3ème TAMAYOUZ	K. HAOUA	54.5	4ème CHAIAA	AP/ IBS. BIS	56	5ème ERGUEZ	HO. EL FERTAS	55.5	6ème SARA HNI	YS. BADAoui	56	7ème HECTOR	H. BELMORSELI	57.5	8ème ITHARA	H. BELMORSELI	55	9ème AIMANE DU PAON	AP/ F. BOUBEKEUR	51	10ème MOUHDJA	MD. ASLI	57	11ème ZAMARI	F. ABDI	53	12ème JASSAR	KH. BENKHATTOU	55.5	retirée TADJ EL HADJLA	AP/ KR. BOUBEKEUR	54
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère MORDJANYA	AH. CHAABI	54																																																																																																																														
2ème GHAZIYA	F. CHAABI	54																																																																																																																														
3ème AQSA FALATINI	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
4ème AMIRAT ESSAHRA	S. BENYETTOU	55																																																																																																																														
5ème GOLDEN BOY D'HEM	T. LAZREG	56																																																																																																																														
6ème BESSMA	D. BOUBAKRI	53																																																																																																																														
7ème HECTOR	AP/ Y. CHELLAL	53																																																																																																																														
8ème TAGHROUDET EL MAJD	A. HAMIDI	56																																																																																																																														
9ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																														
10ème DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	57																																																																																																																														
11ème ITHARA	MED. GHENNAM	56																																																																																																																														
12ème TAHRIR	W. CHAABI	51																																																																																																																														
13ème ANISSA DU PAON	JJ/ Y. MOUISSI	56																																																																																																																														
14ème IBN CHAOUCHAOUA	EH. CHAABI	53																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55																																																																																																																														
2ème MAHDJOUBA	B. BERRAH	55																																																																																																																														
3ème DJAWAHIR EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	55																																																																																																																														
4ème KAISARA	AB. ATALLAH	55																																																																																																																														
5ème MAOUAL EL BASRA	T. LAZREG	57																																																																																																																														
6ème FARIDIX	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
7ème SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	53																																																																																																																														
8ème SAIDA DE QUEZAC	M. HARECHE	56																																																																																																																														
9ème HOLM DILMI	T. ALI OUAR	55																																																																																																																														
10ème NASR WATEN	A. HAMIDI	53																																																																																																																														
11ème RAZAN EL MESK	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																														
12ème REZIG DE BAZER	AP/ S. AILANE	54																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère HOUBI D'HEM	W. HAMOUL	55.5																																																																																																																														
2ème ICHTIYEQ	JJ/ AEK. DJELLOULI	55																																																																																																																														
3ème TAMAYOUZ	K. HAOUA	54.5																																																																																																																														
4ème CHAIAA	AP/ IBS. BIS	56																																																																																																																														
5ème ERGUEZ	HO. EL FERTAS	55.5																																																																																																																														
6ème SARA HNI	YS. BADAoui	56																																																																																																																														
7ème HECTOR	H. BELMORSELI	57.5																																																																																																																														
8ème ITHARA	H. BELMORSELI	55																																																																																																																														
9ème AIMANE DU PAON	AP/ F. BOUBEKEUR	51																																																																																																																														
10ème MOUHDJA	MD. ASLI	57																																																																																																																														
11ème ZAMARI	F. ABDI	53																																																																																																																														
12ème JASSAR	KH. BENKHATTOU	55.5																																																																																																																														
retirée TADJ EL HADJLA	AP/ KR. BOUBEKEUR	54																																																																																																																														
Hippodrome de Laghouat 23/01/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère MAKARA</td><td>B. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème MANASSIK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>58</td></tr><tr><td>3ème GHADARA</td><td>R. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème RUSH RIFA</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>53</td></tr><tr><td>5ème ARISOFA</td><td>T. MEGOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème BUTEN</td><td>B. GACEM</td><td>56</td></tr><tr><td>7ème RIFOCA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>50</td></tr><tr><td>8ème GO OF WAR</td><td>SH. BENYETTOU</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème ZENYTA GLAZ</td><td>M. SEMMAHI</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème LYPHARD</td><td>A. ATTIA</td><td>55</td></tr><tr><td>11ème CHAKER</td><td>M. SENOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>retirée EBRA</td><td>M. MERRAD</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère MAKARA	B. BAGUIRA	54	2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	58	3ème GHADARA	R. BAGUIRA	55	4ème RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53	5ème ARISOFA	T. MEGOUCI	55	6ème BUTEN	B. GACEM	56	7ème RIFOCA	AP/ Y. CHELLAL	50	8ème GO OF WAR	SH. BENYETTOU	54	9ème ZENYTA GLAZ	M. SEMMAHI	55	10ème LYPHARD	A. ATTIA	55	11ème CHAKER	M. SENOUCI	55	retirée EBRA	M. MERRAD	54	Hippodrome de Zemmouri 19/03/2026 Trot Attelé - Distance: 2.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>DRIVERS</th><th>DIST.</th></tr><tr><td>1er VIPSOS DE GUEZ</td><td>A. BENNHABIRIA</td><td>2.425</td></tr><tr><td>2ème HUMPHREY</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>2.425</td></tr><tr><td>3ème FUEGO POTERIE</td><td>A. BENAYAD</td><td>2.425</td></tr><tr><td>4ème DESTIN DE L'AUBE</td><td>S. FOUZER</td><td>2.425</td></tr><tr><td>5ème DELINE GALBE</td><td>Y. MEZIANI</td><td>2.400</td></tr><tr><td>6ème FUNKY FAMILY</td><td>R. TARZOUT</td><td>2.425</td></tr><tr><td>7ème EMILIA STAR</td><td>SA. FOUZER</td><td>2.400</td></tr><tr><td>8ème CACTUS D'YVEL</td><td>N. TIAR</td><td>2.400</td></tr><tr><td>9ème ES TU LA JAVANAIS</td><td>N. MEZIANI</td><td>2.400</td></tr><tr><td>retiré BOUMBERTO DE PO</td><td>H. AGUENOU</td><td>2.400</td></tr><tr><td>distancé ECLAIR DE L'ELLE</td><td>T. BELHABCHIA</td><td>2.400</td></tr><tr><td>R.A.P. CHER AMI</td><td>ABM. BOUBAKRI</td><td>2.400</td></tr></table>	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	1er VIPSOS DE GUEZ	A. BENNHABIRIA	2.425	2ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.425	3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.425	4ème DESTIN DE L'AUBE	S. FOUZER	2.425	5ème DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2.400	6ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.425	7ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.400	8ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400	9ème ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2.400	retiré BOUMBERTO DE PO	H. AGUENOU	2.400	distancé ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.400	R.A.P. CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2.400	Hippodrome d'El-Eulma 18/03/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère HOULM EL HAYET</td><td>T. ALI OUAR</td><td>57</td></tr><tr><td>2ème JASSER</td><td>AB. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème ISAM AL MAJD</td><td>AH. CHAABI</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème MANEL MAJD</td><td>CH. AATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème RAZAN EL MESK</td><td>A. HAMIDI</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>7ème DHATAN</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème RAMDAN</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème SAKER ESSAHRA</td><td>SF. BOUHOUC</td><td>53.5</td></tr><tr><td>10ème Wafa</td><td>AB. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>11ème HOULOUL</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème IMEN LAKRAD</td><td>M. HARECHE</td><td>52</td></tr><tr><td>13ème TAMAYOUZ</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	2ème JASSER	AB. ATALLAH	54	3ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	56	4ème MANEL MAJD	CH. AATALLAH	55	5ème RAZAN EL MESK	A. HAMIDI	56	6ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	7ème DHATAN	S. BENYETTOU	55	8ème RAMDAN	O. CHEBBAH	57	9ème SAKER ESSAHRA	SF. BOUHOUC	53.5	10ème Wafa	AB. AIDA	56	11ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	54	12ème IMEN LAKRAD	M. HARECHE	52	13ème TAMAYOUZ	MS. AIDA	55						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère MAKARA	B. BAGUIRA	54																																																																																																																														
2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	58																																																																																																																														
3ème GHADARA	R. BAGUIRA	55																																																																																																																														
4ème RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53																																																																																																																														
5ème ARISOFA	T. MEGOUCI	55																																																																																																																														
6ème BUTEN	B. GACEM	56																																																																																																																														
7ème RIFOCA	AP/ Y. CHELLAL	50																																																																																																																														
8ème GO OF WAR	SH. BENYETTOU	54																																																																																																																														
9ème ZENYTA GLAZ	M. SEMMAHI	55																																																																																																																														
10ème LYPHARD	A. ATTIA	55																																																																																																																														
11ème CHAKER	M. SENOUCI	55																																																																																																																														
retirée EBRA	M. MERRAD	54																																																																																																																														
CHEVAUX	DRIVERS	DIST.																																																																																																																														
1er VIPSOS DE GUEZ	A. BENNHABIRIA	2.425																																																																																																																														
2ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.425																																																																																																																														
3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.425																																																																																																																														
4ème DESTIN DE L'AUBE	S. FOUZER	2.425																																																																																																																														
5ème DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2.400																																																																																																																														
6ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.425																																																																																																																														
7ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.400																																																																																																																														
8ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400																																																																																																																														
9ème ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2.400																																																																																																																														
retiré BOUMBERTO DE PO	H. AGUENOU	2.400																																																																																																																														
distancé ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.400																																																																																																																														
R.A.P. CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2.400																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57																																																																																																																														
2ème JASSER	AB. ATALLAH	54																																																																																																																														
3ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	56																																																																																																																														
4ème MANEL MAJD	CH. AATALLAH	55																																																																																																																														
5ème RAZAN EL MESK	A. HAMIDI	56																																																																																																																														
6ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																														
7ème DHATAN	S. BENYETTOU	55																																																																																																																														
8ème RAMDAN	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
9ème SAKER ESSAHRA	SF. BOUHOUC	53.5																																																																																																																														
10ème Wafa	AB. AIDA	56																																																																																																																														
11ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	54																																																																																																																														
12ème IMEN LAKRAD	M. HARECHE	52																																																																																																																														
13ème TAMAYOUZ	MS. AIDA	55																																																																																																																														